Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - - - 1.00

49me année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, MARDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1876. No. 3.

BALANCES FAIRBANKS

Manufacturées seulement par

F. & T. FAIRBANKS & CIE

ST. JOHNSBURY, VERMONT

Seuls étalons authentiques de tous.

La combinaison des leviers est mathématiquement appliquée.
Le gouvernement américain les emploie presqu'exclusivement, et les cours les reconnaissent comme étalon légal.
Aucune variation n'importe où le poids soit mis.
Premier prix remporté à Paris.
Employées par tous : pour peser le charbon, la viande, les drogues, le foin et toute matière qui doit être livrée au compte et honnêtement pesée.

FAIRBANKS & CIE.,
403, Rue St. Paul,
1er sept.—297 tm k Montréal.

GRANDS POELES DE CUISINE

Avec réchaud et bouilloire en cuivre bien adaptés pour les couvents et les colléges.
Aussi, une grande variété de couchettes en fer, machines à laver, tordre et repasser ; casseroles émaillées pour les confitures ; balances, poids et mesures, etc., etc. Le tout à bon marché, chez

Meilleur & Cie.,
652, rue Craig,
Près de la rue Bleury.
3 Août.—274 r

Avis aux Constructeurs et aux Contracteurs.

MM. McGAUVRAN & TUCKER ont transporté leur principale cour et leurs bureaux au coin des Rues St. Joseph et Canning, avoisinant leur manufacture de persiennes, portes et boîtes, et leur moulin à scier et à planer le bois, et ils ont considérablement augmenté leurs moyens d'exploiter toutes les branches du commerce de bois. Leur stock de bois de sciage comprend planches, croûtes de sapin, planche étroite, verte et sèche, de toutes grandeurs et épaisseurs, brutes ou préparées, *scantling*, lattes, bardeaux, pin, bois durs, bois carré et plat, cèdre fendu et rond, etc., etc. Leur fabrique de portes et persiennes est sous la direction d'un homme du métier très-capable et ayant une longue expérience ; il a jusqu'ici donné ample satisfaction à nos nombreuses pratiques, et nous sommes prêts à exécuter des ordres dans ce département, pour cette espèce de moulures de maison, promptement et de manière à satisfaire les intéressés. Empaquettement de boîtes de toutes sortes fait à ordre à bref avis, et aux plus bas prix du marché. Les ordres envoyés par la malle recevront une attention immédiate.
Conditions libérales.

McGAUVRAN & TUCKER.
19 juillet.—259 sm k

Tuyaux pour Egouts, Ciment, Briques Réfractaires, Tuiles, Manteaux de Cheminée, Vase, Etc., Etc., Etc.

En vente chez

COPLAND & McLAREN,
Coin des rues Wellington et des Sœurs Grises.
—sm k

BRIQUES ET SABLE A VENDRE

Les soussignés informent respectueusement le commerce et le public en général qu'ils manufacturent maintenant des Briques à leurs remises de Briques, sur la Ferme "GALE" ; ils vont aussi ouvrir des Puits de Sable, et seront prêts cet automne à prendre des contrats pour la pierre de fondation et pour la chaux.
On pourra obtenir les informations nécessaires en s'adressant au Bureau No 147, Rue St. Jacques.

HOGAN & BEAUFORT,
147 Rue St. Jacques
3 Août. 275—

DEPOT DE MACHINERIES
[DE LA PUISSANCE]
654, Rue Craig, Montréal.

R. H. BUCHANAN & CIE.

Articles d'outillage en fer et en bois, spécialité pour instruments et accessoires de Machineries, Roues Emery et émouleurs, Pompes à vapeur, à rotation et agissant directement avec Piston, Scies, &c.
28 Août 291—nm k

MACHINES à BRIQUE

Machines à Brique de différentes dimensions et à différentes vitesses.

Machines à Brique fonctionnant d'elles-mêmes, de diverses dimensions.
Des circulaires descriptives sont envoyées sur demande.
Aussi, Machines à Brique & Levier.

BULMER & SHEPPARD,
244, rue Parthenais,
Montréal
25 avril.—190 s k

$225 $225

PIANOS DE NEW-YORK ET DE BOSTON

Vous pouvez acheter un Piano à 7 octaves avec toutes les garanties, pour 225 piastres expédié n'importe quelle adresse en Canada. On demande des agents. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin. Vieux Pianos achetés au comptant.

LEICESTER, BUSSIÈRE & Cie.
Manufacturiers de Pianos
70, Rue Lamontagne, entre les Rues Dorchester et Ste. Catherine.
9 Mai. 222—r

NOUVEAUX CORBILLARDS.

M. X. CUSSON le plus ancien entrepreneur de Pompes Funèbres, annonce au public qu'il a reçu DEUX CORBILLARDS, un grand et un petit, d'un genre tout nouveau. Ces corbillards sont à cinq étages, faits avec une grande richesse, et on peut y exposer les corps de quatre manières différentes visibles ou invisibles.
Ces corbillards sont recouverts en étoffe riche et représentent une tombe dans un cimetière.
M. Cusson invite respectueusement le public à visiter son magasin où l'on pourra s'y procurer tous les objets nécessaires pour les ensevelissements et les inhumations.

X CUSSON
115, — RUE ST. JOSEPH, — 11
19 Mai. 211—tmk

BILLARDS ! BILLARDS !

H. McVITTIE
299 et 301, RUE NOTRE-DAME,
ouvert une splendide
SALLE DE BILLARDS
AU PREMIER ÉTAGE,
Et sollicite maintenant le patronage du public.
12 Juin.—a 280

SIROP DE MIEL
En petits barils,
A vendre dans toutes les bonnes Epiceries,
EN GROS AU
No. 88, Rue King
MONTREAL.
5 sept.—a 309

DUFRESNE & MONGENAIS
MONTREAL.

Un lot de Thé Souchong et Congou, 1re qualité.
" " "New Season" Gunpowder et Y. Hyson, do
" " Japon et Impérial, do.
" " Café Moka, Java et Maracaibo.
" d'excellent Fromage de Gruyère.
" " Beurre.

Toujours en magasin.

à l'Entrepot Royal de Thé et Café
221,—RUE NOTRE-DAME,—221
sept.—r 299

MARMELADE !
MARMELADE !
MARMELADE !

100 doz—Véritable (Marmelade en pots d'une lb, 15c ; do do 2 lbs 30c.

McGARITY & HUTCHISON,
3 et 5, rue St. Antoine,
Près du Carré Victoria.
29 août. 294—r

TRUDEL & LAROCQUE

Maison Nationale
No, 77, RUE NOTRE-DAME,
Magasin connu a ta Pharmacie Picault.

Ayant formé une nouvelle association et transporté notre établissement dans un site plus avantageux, nous avons l'honneur de vous prévenir que les affaires de la MAISON NATIONALE seront continuées Rue Notre-Dame, No. 77, porte voisine de la PHARMACIE PICAULT. Le public trouvera constamment dans notre magasin l'assortiment le plus varié et le plus complet d'EPICERIES, VINS, LIQUEURS, FRUITS, CONSERVES, etc., etc.
La Maison n'épargnera rien pour satisfaire le public et mériter son entière confiance.
N.B.—Les Vins destinés à l'usage du St Sacrifice de la Messe ; et pour la vente desquels nous avons obtenus la bienveillante approbation de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, seront l'objet d'un soin spécial, de manière à ce que rien ne puisse en altérer la pureté.
5 Juillet.—a k 247

SAUVEZ VOTRE ARGENT
EN VOUS SERVANT DE LA
The British Egg & Butter Powder
qui remplace très-bien les Œufs et qui sauve beaucoup de Beurre, pour faire toutes sortes de
Patisseries, Biscuits, &c., &c.
Elle est vendue en paquet de 10 CENTS chez tous les Epiciers, et en Gros chez DEVINS & BOLTON
☞Demandez la et insistez pour l'avoir.
18 Janvier 69—r

Pour avoir des Souliers bien luisants, achetez
Le Cirage des Deux Mondes
Fabriqué à Paris et ayant un grand succès.

Agent pour le Gros : A. DELAU, 223, Rue McGill.
Dépôts : — MM. J. F. LAVIGNE, J. HUTCHISON, TRUDEL & LAROCQUE.
24 Juin 241

Superior Foundry Company
[LIMITEE]
Capital..........$100,000
Bureau et Fonderie,
1 A 29, RUE DALHOUSIE, MONTREAL

Les ateliers de cette Compagnie, qui n'a pas de rivale dans la Puissance, sont pourvus des outils les plus perfectionnés pour manufacturer les différentes sortes de Poêles, Ferronnerie, Eviers, Piliers, Colonnes, Solives, Chemins de fer, Cercueils en fer, Balances à plateforme et de comptoir, Lustres et Bronzes d'ornements, Corniches, Gouttières, et différents ouvrages en fer.
Tous les ordres sont exécutés avec soin et promptitude.
On peut obtenir la liste des prix sur demande.

NORMAN VAN AUSTYNE,
Gérant des Ateliers.
S. D. STEWART,
Sec.-Trés.
18 Juillet.—258 tm k

C. O. SNOWDON
500, RUE ST. PAUL,
A en magasin des ustensiles en plaqué et en fer battu. Les prix sont plus bas que dans aucun magasin de la Puissance.
10 Juillet —tm

Dr. H. MERRILL
153,—RUE BLEURY,—153
Consultations de 8 à 10 hrs a.m., de midi à 2 hrs p.m., et de 6 à 8 hrs p.m. Gratis pour les pauvres.
5 sept.—m k 3.0

LISTE DES BLANCS
EN VENTE AU
BUREAU DE "LA MINERVE"
COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL

AUX AVOCATS

	Fiat pour Sommation
1	Comparution.
2	Affidavit pour Saisie-Arrêt avant Jugement en Mains Tierces.
3	
4	Affidavit pour Saisie-Revendication
5	Déclaration sur Assumpsit
6	Déclaration sur Billet.
7	Déclaration sur Saisie-Arrêt avant Jugement.
8	Déclaration, Saisie-Gagerie et Résiliation de Bail.
9	Déclaration sur Action hypothécaire
10	Déclaration en Résiliation de Bail.
11	Déclaration sur Saisie-Revendication
12	Opposition afin d'annuler
13	Griefs d'Appel.
14	Réponse à Griefs d'appel
15	Motion pour règle Nisi.
16	Inventaires de Production
17	Avis pour bref de Certiorari
18	Réclamations en Faillite.
19	Subpœna – Cour Supérieure.
20	Demande de Défense
21	Forclusion.
22	Inscription à l'Enquête
23	Comparution du Conseil enquête
24	Inscription au Mérite.
25	Affidavit pour Jugement.
26	Motion pour Substitution.
27	Subpœna—Cour de Circuit
28	Reçus de Dossier.
29	Mémoir de Frais.
30	Déclaration—Saisie-Arrêt.
31	Blancs Généraux.
32	Défense au fonds en Fait
33	Etat de Frais.
34	Intervention.
35	Moyen d'Intervention
36	Avis de Cautionnement en Appel.
37	Affidavit pour saisie en vertu de acte en faillite 1869.
38	Lettres d'Avocats.
39	Enveloppe de Dossiers, C. C.
40	Enveloppe de Dossiers, C. S.
41	Enveloppes de Dossiers, C. B. R

AUX NOTAIRES

1	Bail (français)
2	Vente "
3	Transport (français)
4	Procuration "
5	Quittance "
6	Bail (anglais)
7	Quittance "
8	Vente "
9	Obligation "
10	Obligation (français)
11	Contrat de Mariage (français)
12	Protets (Anglais)
13	Baux anglais, (longs)
14	Baux français "
15	Transports anglais
16	Engagement d'Apprentis
17	Obligation française, (longue)
18	Contrat de Mariage, (anglais)
19	Protets (français).
20	Obligation longue (anglais)
21	Procuration (anglais)
22	Billet notarié
23	Vente français (campagne)
24	Obligation française (campagne)
25	Bail sous seing privé.

BLANCS

POUR LA COUR DES COMMISSAIRES.

D 1	Bref de Sommation, (anglais et français)
" 2	Subpœna
" 3	Saisie-Exécution
" 4	Saisie-Arrêt avant Jugement
" 5	Saisie-Gagerie
" 6	Saisie-Revendication
" 7	Saisie-Arrêt en main tierce après Jugement

COUR DES JUGES DE PAIX

B 1	Warrant d'arrestation
" 2	Bref de Sommation
" 3	Subpœna
" 4	Mandat pour faire comparaître un témoin
" 5	Saisie-Exécution après Jugement
" 6	Mandat de Saisie sur conviction portant pénalité
" 7	Cautionnement
" 8	Mandat d'emprisonnement à défaut de caution
" 9	Mandat d'emprisonnement.

AUX HUISSIERS.

C 1	Saisie-Exécution
" 2	Saisie-gagerie (français)
" 3	Saisie-arrêt avant jugement
" 4	Saisie-gagerie (anglais)

Aux Greffiers des Corporations Municipales ou Scholaires.

F 1	Mandats de Saisies pour Taxes
" 2	Procès verbaux de saisies
" 3	Rôle d'Evaluation
" 4	Liste Alphabétique
" 5	Liste des Jurés

AUX SYNDICS.

G 1—Réclamation en faillite

☞*En demandant ces blancs, on voudra bien ne pas oublier le numéro.*

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude, et le nombre de copies sera envoyé suivant la somme reçue.

—AUSSI—

Papier légal et autres Papeteries ainsi que Carnets d'entrée des causes.

FEUILLETON

LE LAC AUX MILLIONS.

PREMIERE PARTIE.

LA VIERGE AUX CHEVEUX BLANCS

(SUITE.)

En ce moment une sorte de drôle, un Belge d'Anvers, arrivé depuis peu à Austin, aventurier de la pire espèce, sacripant de bas étage, matelot déserteur et en quête d'une sale besogne à faire, un goujat enfin, entra dans la taverne, suivi d'un autre déserteur, un gros anglais lourd, trapu, espèce de dogue, déserteur aussi.

Le Belge avait l'air d'un roquet, l'autre d'un molosse.

C'était le roquet qui menait le molosse.

La table de la Couleuvre et de Nunez n'étant occupée que par eux deux, le Belge vint avec son compagnon pour s'y asseoir.

Mendes-Nunez fit mine de s'y opposer, mais la Couleuvre lui donna du pied, par dessous la table, pour lui donner avis de se taire.

Puis le plus courtoisement du monde :

—Gentlemen, dit-il aux nouveaux venus, je vous prierais de m'accorder une faveur dont je vous serais très-reconnaissant ; ayant à parler de choses sérieuses, nous souhaitons être seuls.

"Mille pardons de vous déranger.

—Hein ! de quoi ! fit le Belge.

"Dis donc, John, elle est encore drôle, la demande du lepero, sais-tu ?

"Nous déranger... savez-vous ?

"Pas si bêtes... ma foi !

"Thomas vous enverrait plutôt à une autre table.

Nunez se contenait difficilement.

—Gentleman, dit la Couleuvre au marin, vous avez tort de vous entêter à rester là ; cela vous portera malheur.

"Mais à votre aise."

Et il ne s'occupa plus du Belge qui continua à gouailler, demandant à boire bruyamment et exigeant impérieusement de l'hôtelier d'être servi de suite.

Tout à coup il se leva, porta la main à sa fesse, regarda sous son siège et dit :

—J'ai été piqué, savez-vous ? il y a une paille qui m'a chatouillé.

Et il se rassit en riant parce qu'il accompagna sa réflexion de propos grivois qui amusèrent John.

Cependant, comme de coutume, le tavernier avait d'abord apporté les verres.

Il allait servir.

La Couleuvre dit :

—Reprenez les verres et préparez vous à emporter ce garçon.

Il montrait le Belge.

Puis railleur, il annonça à celui-ci :

—Vous êtes mort, savez-vous ?

Et c'était vrai.

L'autre poussa un râle, se leva et retomba sans vie.

Ce fut d'un effet terrible.

Mendès-Nunez en resta stupéfait et tous les consommateurs se levèrent épouvantés.

L'Anglais n'osait souffler mot.

La Couleuvre dit au tavernier, d'une voix harmonieuse, au milieu d'un silence de mort :

—Voyez donc à faire emporter cette homme, master Schaps.

"C'est une attaque d'apoplexie mortelle, et il n'en reviendra pas."

Puis à la foule :

—Voilà les conséquence de la colère.

"Cette brute s'est mise en fureur contre moi pour une observation polie que je lui faisait.

"Le cerveau s'est congestionné et voilà un homme trépassé."

Cependant le tavernier faisait enlever le cadavre.

L'Anglais restait debout comme foudroyé.

La Couleuvre l'observait.

Il le jugea inintelligent, brute, mais vigoureux.

—Gentleman, dit-il, vous étiez compagnon de ce drôle.

"Il est probable que, seul maintenant, vous voilà fort embarrassé dans une ville que vous connaissez peu.

"Aimez-vous le rosbif, gentleman, quand il est arrosé de bière ?

—Oh ! yes ! dit l'anglais.

—Allez donc vous asseoir là-bas, à cette autre table.

"On vous servira.

"Dans une heure, nous aurons à vous dire deux mots."

L'Anglais, flairant une affaire, obéit assez joyeusement.

—Master Schaps, disait la Couleuvre au tavernier, ce gentleman anglais venait dîner, et la malade son compagnon, qui s'est avisé de se laisser mourir, a tout dérangé.

"A titre de dédommagement, servez donc a ce brave marin tout ce qu'il vous demandera.

"Et ne nous oubliez pas."

Master Schaps répondit que le repas de ces messieurs était prêt.

—Alors, servez ! dit La Couleuvre.

Mendès-Nunez admira le sang-froid avec lequel la Couleuvre attaqua le premier service.

—Tonnerre ! dit il à voix basse, vous êtes un compagnon bien étonnant.

"Vous tuez un homme avec une tranquillité inouïe.

—Ne confondons pas ! fit négligemment la Couleuvre.

"L'homme s'est tué lui-même.

"Il s'est donné une attaque, à moins que ce ne soit un anévrisme rompu.

"Vous plaît-il de parler d'autre chose ?

"Ce drôle mérite d'autant moins que l'on s'occupe de lui qu'à cette heure il n'insultera plus jamais personne.

"Senor Nunez, j'ai à vous poser une question, ou plutôt plusieurs questions.

"Je vous serais reconnaissant si vous poussiez l'obligeance jusqu'à y repondre franchement.

—Tout à votre disposition, mon cher.

Parlez.

—Je désirerais savoir si vous avez des préjugés religieux.

Hum ! hum ! fit Mendès.

"Qu'entendez-vous par là ?

"Je suis catholique, assez bon catholique.

—Vous savez qu'il y a catholique et catholique, comme il y a fagots et fagots.

"Ainsi vous me paraissez fort tiède dans l'accomplissement de vos devoirs religieux. Je vais souvent à la messe pour voir de jolis minois; — car moi, je ne crois qu'à l'amour.

"Or jamais je ne vous vois à l'église.

—A dire vrai, j'aime mieux le cabaret ; cependant...

—Voulez vous que je présise ?

—Je vous en saurait gré.

S'il fallait à tout prix pénétrer dans le couvent, verriez-vous une objection à chercher à y pénétrer comme homme de peine ou autre ment ?

—Je n'y vois pas d'objection, senor.

Après-demain, il faut que vous soyez introduit dans le couvent.

—Mais, fit Nunez, vous avez sans doute un intérêt quelconque à me faire pénétrer dans le couvent ?

—A dire vrai, il s'agit pour moi de faire ma cour à une certaine novice qui doit prendre le voile prochainement.

"Je voudrais bien l'en dissuader, et j'espère y arriver.

"Vous parviendrez bien à me ménager des entrevues avec cette chère enfant par le passage souterrain.

[A CONTINUER.]

TELEGRAPHIE

(De toutes le parties du Monde.)

Service privé de "La Minerve."

Ottawa, 11 sept.

Le Dr. Coleman, de cette ville, a été nommé membre de la commission des juges du département des chevaux, à l'exposition provinciale.

La Corporation a réduit à vingt le nombre des ouvriers qu'elle occupe aux travaux de l'entretien des rues ; cette mesure prive d'emploi une quarantaine d'ouvriers.

Un incendie qui s'est déclaré samedi soir à Arnprior, a réduit en cendres la fabrique de meubles de M. Hubbard, ainsi que la résidence de M. Jas Latimer. Les pertes sont couvertes par la Stadacona et la Compagnie Agricole.

Le comité nommé pour s'occuper des accusations portées contre l'ingénieur de la ville, a visité samedi, les différents travaux. A la suite de son inspection et des explications fournies par l'ingénieur, M Dwyer, il appert que les accusations manquent de fondement.

Les funérailles de M. George Larminie, ancien rédacteur du "Montreal Trade Review," ont eu lieu cet après-midi ; le convoi funèbre est parti de la résidence de M. Lowe, secrétaire du département de l'agriculture. Le deuil était conduit par MM. C H Mackintosh, Dr Wilson, I B Taylor, McGlidden, Beaumont, Small, et M Roger.

Le défunt n'était agé que de trente-huit ans ; il a succombé à un cancer de l'estomac. Il laisse une femme et trois enfants.

Québec, 11.

Melle. Bilodeau, la victime de l'odieux attentat de samedi soir, appartient à une excellente famille et est très estimée. Depuis quelques années elle demeurait avec ses parents chez M Bender, ancien greffier de la Cour de Police, et après la mort de ce dernier, elle est restée avec sa veuve.

Le jeune homme qui se trouvait avec Mlle. Bilodeau, quand elle fut attaquée pour la première fois, l'avait rencontrée près de la porte St. Jean, comme elle revenait de la ville, et ayant décidé de faire une promenade, ils s'engagèrent dans la rue Salaberry. Comme ils approchaient de l'ancien cimetière, la jeune fille attira l'attention de son compagnon sur quelques individus à mine suspecte qui se tenaient dans l'ombre et à peine avait elle fait cette remarque que les quatre malfaiteurs se précipitèrent sur eux. Le jeune homme frappé avec un instrument de fer, tomba sans connaissance, Melle Bilodeau voulut crier, mais un homme qu'elle reconnut comme étant le nommé Buckley lui donna un coup de poing sur la joue droite et lui dit "Si vous criez, je vous tue, si vous tenez à votre vie demeurez tranquille et il ne vous sera fait aucun mal." Il la prit alors dans ses bras et la transporta dans un terrain vague qui se trouve à peu de distance de l'endroit où avait eu lieu l'attaque. Là les quatre misérables se prirent de querelle et Buckley ayant réussi à se débarrasser d'eux entraîna sa victime dans la grange Bruce où il lui fit subir le dernier des outrages, arrêtant ses cris au moyen de coups et de menaces. Enfin le malfaiteur redoutant les suites de son action, demanda pardon à la malheureuse et lui fit promettre en la menaçant de mort de ne pas le denoncer, ce n'est qu'au moyen de cette promesse qu'elle put se débarrasse de lui.

Buckley a été arrêté et ce matin il a été confronté avec sa victime qui l'a parfaitement reconnu. Ce crime a causé dans la ville la plus grande indignation.

Québec, 11.

Arrivages : ss. Amelia, Pottiger, Newport, Montréal ; Nyanza, Fisher, Newport, Montréal, Bails et cie ; Colombo, Glasgow ; Phoenician, Scott do, Allans, Rae et cie, cargaison générale ; Texas, Lawenzen, Liverpool, M. Me Pherson, carg. gén. ; navire A et E Lovitt, S Simpley, Belfast, Jas Carroll, sur lest ; barque Bonanza, Henry Webster, Dublin, E H Duval ; barques Europa, Ellssen, Hartlepool, non rapportée ; Laurmergier, Crosby, Anderson, R R Dobell et cie, charbon ; Adriatic, Watson, Granton, do ; Nova, Neilson, Dublin, ordres, sur lest ; J D Marshall, Perry, Liverpool, Montréal ; Mina, Johnson, Bowling, John Ross ; Lothan, Desmond, Nort Sydney, Montréal ; Marseilles, Master, charbon ; Margaret Ann, Jos. Rhodes, Carthagènes, A Nicoll ; Ark, Stuart, Dalhousie, M Leslie, bois de service ; propulseur Albion, Short, do, do ; goélette Kate, Tremblay, Gaspé, A Fraser et cie, sur lest.

Départs : SS Phenician, Montréal, Allans Rae et cie ; Texas, do M Mac-Pherson ; navire Albertine, Londres, Price frères et cie ; barque Forganhan, Greenock, Hy. Fry et cie ; Algeria, Oporto. Hunt Noock et cie ; Mina, Trois Rivières, John Ross.

Le vapeur Grantham, Larkin, est arrivé.

Le ss. Texas, capt. Lauvenzen, parti de Liverpool le 1er septembre et de Belfast le 2, avec 27 passagers et une cargaison générale pour Québec et Montréal, est arrivé dans ce port à 11.50 hier soir, ayant fait le passage de Liverpool en neuf jours.

Le vapeur Helen est arrivé dimanche matin de Laprairie avec un radeau de bois carré pour H F McLaughlan, Cap Rouge.

Les vapeurs St. Charles et Gatineau sont arrivés dimanche soir de Laprairie avec deux radeaux de billots sciés pour G B Hall, Montmorency.

Le vapeur Albion est arrivé ce matin de Laprairie avec un radeau de bois carré pour M. Caldwell, Cap Rouge.

Le vapeur Rival est parti hier soir pour Montréal, avec le brigantin Europa et une goélette à sa remorque.

Le vapeur William est arrivé aujourd'hui de Montréal, avec un radeau de planches pour W. Edwards.

Le vapeur Norwegian est parti ce matin pour Montréal avec la barque Lotharr à sa remorque.

St. Hyacinthe, 11 sept.

MM. Guillemette et Dubois, les organisateurs de l'excursion de samedi, au profit des incendiés de St. Hyacinthe, viennent d'être reçus par Son Honneur le Maire et quelques uns des membres du comité de secours, à qui ils ont remis 185 piastres, produits de cette excursion, déduction faite de 40 centins par billet, encaissés par le Grand-Tronc, et des autres dépenses.

Son Honneur le Maire les a remerciés chaleureusement au nom des citoyens de St. Hyacinthe.

Samedi, le comité de secours a acheté plus de cent voitures de bois qui sera vendu au prix coûtant aux personnes capables de le payer. De cette façon, bien des gens pourront commencer à faire rebâtir. Depuis samedi, quatre maisons ont été commencées dans la rue Girouard

A une assemblée du Conseil qui a eu lieu aujourd'hui, des arrangements ont été adoptés pour l'élargissement des rues.

Grand nombre d'agents d'assurance sont en cette ville, ils s'occupent du règlement des réclamations.

La nouvelle pompe de l'aqueduc a commencé à fonctionner aujourd'hui.

On dit que la manufacture de chaussures de MM. McMartin et Hamel doit rouvrir ses portes ; si cette nouvelle est vraie, grand nombre d'ouvriers trouveront du travail.

Magloire Blanchette et son jeune frère ont été renvoyés pour leur procès aux prochaines assises.

Trois-Rivières, 11.

L'hon. M. Malhiot, commissaire des chemins de fer, est en cette ville ; et part ce soir pour Montréal, d'où il se rendra à Philadelphie.

Ce matin, le juge Polette a rendu son jugement dans la cause de l'élection contestée du quartier St. Phillippe. Il a déclaré M. Camirand, le conseiller siégeant, élu par une voix de majorité.

On dit que la semaine prochaine un juge de Québec remplacera le juge Polette, dont la santé est très mauvaise.

St. Jean, 11.

Hier soir, la fabrique de vaisselle de M. Farrar a été la proie des flammes. Cet édifice était situé au coin des rues St George et Longueuil et couvrait une superficie de 100 pieds sur 75 ; il était à deux étages, avec toit français, et construit en bois et en briques.

Les pompiers sont arrivés promptement sur le théâtre du sinistre, mais à cause du manque de pression ils n'ont pu combattre avantageusement les flammes.

On dit que les pertes sont largement couvertes par les assurances.

Service de la Presse Associée

Pour "La Minerve."

AMERIQUE.

Bangor, Me., 11 sept. — La grande tannerie de Kanesbaro a été la proie des flammes ; quarante tonnes de cuir ont été brulées.

New-York, 11—On annonce la faillite de Crook et Thompson, agents de change, qui faisaient des affaires considérables ; ils ont été conduits à la banqueroute par des spéculations hasardeuses.

Philadelphie, 11 — Un commencement d'incendie a éclaté hier matin, dans le département des machines. Les flammes ont été éteintes par les pompiers de service, avant d'avoir pu causer des dommages appréciables.

Medina, N. Y., 11.— Le moulin à farine de Delana, Runly, Adams et Fils a été ce matin la proie des flammes ; il était assuré pour $10,000 à la North British et pour $3,000 à la Royale Canadienne.

New-York, 11.— On lit dans une lettre du Perou :

"On a ressenti le 19 août une secousse de tremblement de terre à Callao et à Lima. Plusieurs murs ont été lézardés et l'effroi a été général, toutefois il n'y a pas eu d'accident sérieux.

On parle de troubles politiques dans l'état de la Colombie et on craint des complications sérieuses. Des navires de guerre anglais croisent le long des côtes du Pacifique et de l'Atlantique.

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique.)

Londres, 11.— Lord Derby a reçu aujourd'hui une députation qui l'a entretenu de la question d'Orient. En réponse à une adresse il déclara que les atrocités de la Bulgarie avait considérablement compliqué la question. Parlant au nom du gouvernement, il dit qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner la politique que l'Angleterre avait suivie depuis cinquante ans.

Belgrade, 11.—Il n'y a eu que peu de changement dans les affaires de la guerre. Le général Tchernaief considère que la position est plus rassurante qu'il y a une semaine. Les Turcs ont l'intention de passer Alexinatz et de s'emparer de Déligrad, par un mouvement de flanc, mais ce projet a été dérangé par la marche d'Heratomtch et ils devront de toute nécessité livrer un combat décisif. Le parti de la guerre est toujours très fort en Serbie.

DERNIER BULLETIN.

Quatre Heures A.M.

AMERIQUE.

St. Louis, 11 sept. — Le général Sherman et sa famille et le secrétaire Cameron et ses filles ont traversé la ville hier ; ils se proposent de visiter les forts de l'ouest. Ils seront de retour à Washington le 18.

Port Jarvis, N Y, 11 — L'épizootie fait de grands ravages à Howley, Pie ; on suppose que la contagion a été communiquée par les bestiaux de l'ouest importés le printemps dernier dans cette localité.

Washington, 11—On a reçu aujourd'hui au bureau des indiens, une dépêche de l'agent indien à Cheyenne, disant que toutes les maisons de l'agence, à l'exception de trois, avaient été enlevées par l'inondation et que les archives étaient perdues.

Agence de Red Cloud, 10 sept., Via Fort Laramie, 11—Ce matin, un convoi de provisions, composé d'environ trente fourgons, est parti de l'agence escorté par trois compagnies d'artillerie. Ces provisions sont destinées au corps d'armée du général Crooks.

Jamestown, N Y, 11—Ce soir, un incendie a réduit en cendres les grandes fabriques de meubles de Wood et Comstock, Stillsar et Ellis, Child macher et Baur, J C Wadleigh, ainsi que la fabrique de saindoux de Seymour et Stillson. Les pertes son énormes.

Rochester, N Y, 11 — W F Caddy, mieux connu sous le nom de "Buffalo Bill" télégraphie à sa femme qui habite tette ville, qu'il se prépare a revenir, ces services n'étant plus nécessaires car les indiens sont las de la guerre et prêts à accepter la paix dans n'importe quelles conditions.

Richmond, Vie., 11—Le "Germania Flour Mills" à Fredericksburg a été hier soir la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à $50,000.

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique.)

Madrid, 11. — On a reçu de nouveaux détails sur l'arrestation de Wm. Tweed : Le capt. W. Jovellar, de la Havane, apprit que Tweed avait débarqué à Santiago de Cuba, et fait prévenir les autorités de cette ville, mais avant qu'elles aient pu agir, Tweed s'était embarqué pour Vigo, à bord du bâtiment à voiles *Carmen*. Le capitaine général télégraphia au gouvernement de Madrid qui, craignant que le "Carmen" relâche quelque part, télégrapia aux autorités dans tous les ports espagnols, d'examiner avec soin tous les passagers du "Carmen". Comme il y a douze navires espagnols portant ce nom, un portrait de Tweed était indispensable, c'est pourquoi les autorités espagnoles se procurèrent une caricature d'un journal américain représentant Tweed battant un enfant, qui était sensé représenter la justice américaine, et en firent faire des copies. La caricature fit croire aux autorités espagnoles, de même qu'aux "reporters" des journaux, qu'il était accusé d'enlèvement d'enfants, de là la première nouvelle annonçant l'arrestation de "Twid Antelm", probablement par corruption de "Tweed américain", pour vol d'enfant.

Tweed est toujours détenu dans l'île de St. Simon, Baie de Vigo, où le navire est en quarantaine ; il est surveillé avec soin par les douaniers espagnols. A l'expiration de la quarantaine, il sera remis entre les mains des autorités des Etats Unis. Comme il n'y a pas de ligne directe entre l'Espagne et l'Amérique du Nord, Tweed sera envoyé à Cuba, et de là à New York. La *Epoca* dit que la municipalité de New-York, a pris l'iniative, en demandant l'arrestation du prisonnier au capitaine général Jovellar.

Londres, 11.—En réponse à la députation qui s'est présentée auprès de lui, Lord Derby a dit que la guerre de Crimée ne plaçait pas l'Angleterre dans une position exceptionnelle, parce que l'empereur des français en avait été le principal instigateur. Il est d'avis qu'il serait aussi dangereux aujourd'hui qu'autrefois d'abandonner la Turquie à elle même, et que l'intégrité de son territoire était d'un intérêt véritable et constant. La question d'Orient peut se résumer par ces mots : "Qui aura Constantinople ?" Toute tentative d'empêchement serait le signal d'une guerre européenne. Les relations entre la Turquie et les sujets des différentes races qui peuplent son territoire ont changé et elles doivent être modifiées de nouveau. Tous les arrangements qui ont valu à l'Egyte et à la Crète un gouvernement indépendant, ont été conclus par l'intermédiaires des puissances arbitres, ils pourraient se renouveler pour les autres provinces. Pour le moment, tous les efforts du gouvernement anglais tendent à amener l'armistice et la paix. Les changements à faire dépendent des efforts combinés de toute l'Europe ; il serait injuste de faire tomber la faute de quelques fanatiques sur un peuple entier et de rayer pour cela la Turquie de la carte de l'Europe, ce qui amènerait une guerre dans laquelle les atrocités de la Bulgarie seraient encore surpassées.

Un membre de la députation demanda à Lord Derby s'il y avait quelque chance de voir adopter les réformes de Midhat Pacha, ce à quoi il répondit qu'il n'en connaissait pas la nature, qu'il savait que cet homme d'Etat avait des idées très libérales, mais qu'il ignorait ses projets, et que même en étant instruit, il ne pourrait donner son opinion qu'après les avoir sérieusement étudiés.

Madrid, 11. — Le gouvernement a ordonné une enquête sur la conduite du sous-préfet du Port Mahon, qui est accusé d'intolérance religieuse. Il sera mis en jugement, si on peut prouver les actes qui lui sont reprochés.

A Messieurs les Négociants en vins et liqueurs et négociants épiciers.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes établis SEULS AGENTS pour toute la Puissance pour Messieurs

BISQUIT, DUBOUCHE & CIE,
COGNAC

et que nous avons toujours en entrepôt un assortiment complet des excellents eaux-de-vie de cette maison bien connue. Nous sommes aussi SEULS AGENTS au Canada pour Messieurs

Jules Mumm & [illegible]..........R.lms
John Harvey N..h w..........Xérès
O'born & Cie..........Oporto
T. P. Griffin & Co., Londres bouteilles exportées de Bass & Co, Ale & A. Guinness Son & Co., Stout.
"Rip Van Winkle," Genièvre...Schiedam
et importateurs de toutes les bonnes marques de vins et liqueurs.
Nos prix courant seront envoyés sur demande.

JOHN OSBORN, SON & CIE.,
1, Corn Exchange, Montréal
2 juillet.—286 k

Vente par Autorité de Justice.

JEUDI, le VINGT-ET-UN de SEPTEMBRE prochain (1876), à DIX heures de l'avant-midi, sera vendu sur les lieux, au plus offrant et dernier enchérisseur, la propriété ci-après décrite, dépendant de la communauté de biens qui a existé entre M. Nicolas Kohler dit Lamalice, boucher de Montréal, et Dame Emélie Desmarteau, son épouse, décédée, savoir :

Un TERRAIN situé au Quartier St. Jacques, en la cité de Montréal, faisant partie du lot No. 1090, sur le plan et au livre de renvois officiels, du dit Quartier, contenant quarante pieds de front, sur cent huit pieds de profondeur, tenant devant à la rue Visitation d'un côté, à une autre propriété appartenant à la dite communauté de biens, de l'autre côté, à un nommé Archambault, avec une bonne maison en brique avec galerie sur le devant, une boucherie et autres bâtisses dessus construites.

Le dit terrain est commué et les titres sont parfaits.

Les conditions seront données lors de la vente ou avant, en s'adressant au Notaire soussigné.

Par ordre du dit M. Nicolas Kohler dit Lamalice.

M. CONTANT, N. P.
No. 12, Rue St. Jacques
3 août 1876.

LA MINERVE

MARDI MATIN, 12 SEPT. 1876.

Nouvelles conditions d'abonnement à "La Minerve."

ÉDITION QUOTIDIENNE.

POUR LA VILLE DE MONTREAL—

Pour les personnes non-arriérées ou réglant les arrérages et payant l'abonnement d'avance d'ici au 1er Octobre pour un an..........$6 00

Pour les personnes ne devant aucun arrérage qui paieront à la fin de chaque six mois..... 7 00

Pour les persónnes qui n'ont pas réglé leurs arrérages............ 8 00

CAMPAGNE—Pour les personnes non-arriérées ou réglant les arrérages et payant l'abonnement d'avance d'ici au 1er Octobre........................ 5 00

Pour les autres........................ 6 00

Nous prions nos abonnés de porter leur plus sérieuse attention à ces conditions qui seront invariables. Aucune faveur ne sera accordée après le 1er octobre pour quelque raison que ce soit. Notre but est de reconnaître la bienveillance de nos abonnés décidés à nous aider.

Exposition provinciale. } C'est aujourd'hui, le 12 septembre, que s'ouvre au public l'Exposition provinciale en cette ville. Elle se fermera vendredi à midi. D'après les renseignements exacts que nous avons pu nous procurer, les entrées sont en général encore plus considérables et les objets exposés d'une qualité supérieure à ce qu'on a vu lors de la dernière exhibition à Montréal, de sorte que celle de cette année promet de surpasser par l'importance des résultats tout ce qu'on a eu jusqu'à présent dans ce genre.

Nous constatons ce fait avec d'autant plus de plaisir et de fierté pour le nom canadien que l'on entretenait assez généralement la crainte que le Centenaire américain empêcherait ce grand concours agricole de briller avec autant d'éclat que par le passé.

Nul doute qu'un bon nombre des étrangers qui visitent l'exposition internationale de Philadelphie se rendront ici pour connaître davantage les divers produits indigènes, et ce sera tout profit pour notre cité et pour la province de Québec. Rien de mieux que ces comices solennels de l'agriculture pour promouvoir le progrès dans cette branche, qui est la base fondamentale de la prospérité du pays. Nous regrettons que le cadre restreint qu'il nous faut donner à cet article ne nous permette pas de nous étendre aujourd'hui plus longuement sur ce sujet, mais nous y reviendrons.

Voici le tableau des entrées inscrites dans les différentes sections qui sont au nombre de 10.

1o. Chevaux..................	250
2o. Bêtes à cornes..........	325
3o. Moutons.....................	300
4o. Echantillons de la race porcine..............	80
5o. Gallinacées...............	255
6o. Grains........................	300
7o. Produits agricoles.....	300
8o Laiterie........................	120
9o. Instruments d'agriculture..........................	230
10o. Produits d'industrie domestique..................	350

Les prix, qui sont nombreux et assez élevés, seront octroyés dès ce jour et demain par les juges choisis, comme les années précédentes, en dehors des limites de cette province afin de fournir plus de garanties d'impartialité aux exposants. Samedi, le trésorier du Conseil d'Agriculture commencera à payer les concurrents heureux à 9 heures du matin, et il sera procédé en même temps à l'enlèvement du bétail et des articles exhibés.

Toutes les dispositions sont prises pour la protection et le confort des visiteurs, et nous espérons que l'Exposition de 1876 sera un beau succès de plus à enregistrer dans l'histoire de notre industrie nationale.

Les purs à l'œuvre. } On prendrait plaisir à mettre en contraste les rigides principes d'administration que prêchaient nos pseudo-réformistes quand ils étaient encore éloignés du pouvoir, avec leurs actes administratifs depuis qu'ils s'en sont emparés. Mais comme c'est après tout le pays qui souffre davantage de ces contradictions continuelles qu'on remarque entre les paroles et la conduite de nos adversaires, nous n'abordons pas sans un sentiment pénible ce sujet où il y a tant de faits regrettables à relever et à exposer au grand jour. Le devoir de la presse conservatrice est de dénoncer ces faits et de traîner au pilori de l'opinion les politiciens qui s'en rendent coupables pour que le peuple, éclairé enfin sur ses intérêts, songe à se débarrasser au plus tôt des gens qui exploitent le gouvernement sans plus de scrupule que s'il était leur bien personnel au lieu d'être la chose commune de la nation. A ce devoir nous n'avons jamais manqué et nous continuerons d'y être fidèle, sachant que de son accomplissement rigoureux doit résulter tôt ou tard la mise en pratique d'un système plus honnête.

La spéculation du canal Lachine qui a tourné mal parce que nous avons pu la dénoncer à temps; l'acquisition au Nouv.-Brunswick par d'autres appuis du ministère pour une valeur nominale, ($6000 seulement), d'un terrain de la Couronne évalué à $96,000; l'achat malheureux des rails d'acier opéré par M. MacKenzie, qui n'en avait nul besoin, pour en faire bénéficier une maison commerciale dont son frère fait partie: voilà autant de manigances qui montrent ce dont sont capables les purs lorsqu'ils ne se croient pas observés. Le cri de la réforme les a fait monter au pouvoir, et une fois qu'ils y ont été installés, ils n'ont eu rien de plus pressé que d'oublier leurs promesses, que de démentir leur programme sur les points les plus importants et de mettre leur drapeau dans leur poche pour aviser aux moyens de battre monnaie aux dépens du Trésor. Mais grâce à la sollicitude de l'opposition qui surveillait de près leurs mouvements dans l'intérêt public, la plupart ont été déçus dans leurs espérances, et quelques-uns même, réputés jusque là d'une vertu à toute épreuve, ont vu subitement leur réputation faire un triste naufrage.

Il s'en faut de beaucoup que cette exécution sommaire des cormorans politiques soit aujourd'hui terminée. Les révélations se suivent... et se ressemblent, au sujet des preux chevaliers de la cause libérale. En ce moment, M. Anglin n'est pas seul sur le gril à souffrir pour l'extrême libéralité de ses protecteurs du cabinet MacKenzie, et il trouve des compagnons jusque dans la personne de notre vaillant ministre de la milice qui, conjointement avec d'autres, a également péché envers le statut garantissant l'indépendance des membres du Parlement. En ouvrant le rapport du département des postes, présidé par M. Huntington, le farouche pourfendeur de l'ultramontanisme, on lit à la page 224 ce qui suit:

(Compagnie de publication du *Citizen*, d'Halifax:

Impressions pour le département des postes....................................	$9,140 99
Impressions pour le bureau des mandats d'argent(*money order*)	1,033 75
	$10,174 74

Cette compagnie de publication se compose entre autres de l'Hon. M. Vail, de M. Alfred Jones, M.P., d'Halifax, et de l'Hon. M James Cochrane, membre du ministère local de la Nouvelle-Ecosse. Les messieurs que nous venons de nommer, tous occupant des fonctions responsables qui les empêchent d'accepter aucun contrat de la part de la Couronne, d'après les dispositions de l'Acte que l'on connaît, étaient les principaux propriétaires du journal en question en 1875, au moment où le *job* leur a été concédé. On voit que le cas est identique à celui de l'Orateur de la Chambre des Communes, et ces deux infractions à la loi sont d'autant plus blâmables qu'il s'y ajoute des circonstances qui les font considérer comme une véritable fraude commise au préjudice du Trésor.

Le montant de ces deux concessions illégales forme la somme de $18,157 55, qui a été ainsi dépensée en 1875, dans les deux petites provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse pour frais d'impressions *extra* en rapport avec le département postal, ce qui n'inclut pas les annonces données par le même département aux journaux, tandis que le coût des mêmes impressions, *y compris les annonces*, pour les deux grandes provinces de Québec et d'Ontario dans la même année ne s'élève qu'au chiffre de $7,500. Cela demande des explications qu'il est douteux que fournissent les parties concernées. Nous laissons aux lecteurs le soin de tirer de ces informations, puisées aux sources officielles, les déductions qu'elles comportent.

Mais les imprimeurs du gouvernement, MM. McClean, Rogers et Cie, n'ont pas été moins fraudés par cette double transaction, s'il est vrai, comme on nous l'informe et comme il est vraisemblable de le croire, qu'ils possèdent le contrat pour toutes les impressions départementales indistinctement. On dit même que ces messieurs ont adressé à qui de droit une réclamation pour compenser les profits que leur font perdre ces deux jobs frauduleux, qui sont une honte non-seulement pour les députés qui les ont reçus sciemment en violation d'un statut existant, mais aussi pour l'administration fédérale qui récompense de la sorte en violant la loi qu'elle est chargée de faire observer, le zèle mercenaire de ses partisans.

La phalange grite-rouge prétendait rétablir le gouvernement dans sa pureté idéale: qu'on juge par ces exemples si elle y a réussi!

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITÉS.

L'Hon. M. Chapleau est de retour de Sherbrooke depuis hier. Nous comprenons qu'il devra passer la semaine à Montréal où des affaires professionnelles le retiennent à son bureau.

—

Les membres du Conseil d'Agriculture sont arrivés en cette ville.

—

Plusieurs délégués à la Convention Agricole Nationale sont aussi arrivés en cette ville.

—

La salle du Cabinet de lecture paroissial a été décoré pour la réunion des cultivateurs, qui aura lieu ce soir.

—

M. Gow, député de South Wellington à la législature Ontarienne, a remis son mandat pour accepter la place de shérif du comté.

—

Les nouvelles reçues touchant l'élection des bureaux des conseils généraux en France sont favorables à la gauche, qui a gagné plusieurs sièges présidentiels.

—

Les concurrents qui ont remporté les médailles du gouverneur-général au concours de tir de la Puissance sont: le sergent Hunter, le capitaine Patrick, d'Ontario, et le capitaine Boyd, du Nouveau-Brunswick. Le premier a obtenu la médaille d'or et 31 points sur un total possible de 35; le second la médaille d'argent et 29 points; le troisième la médaille de bronze avec 27 points.

—

Les marchands et les manufacturiers de Toronto se sont réunis, vendredi dernier, sous les auspices de la Chambre de Commerce, dans le but de s'occuper de l'établissement de relations commerciales permanentes entre le Canada et les Indes Occidentales, l'Australie, l'Amérique du Sud et d'autres contrées.

—

La question soulevée dans la succession Fraser, de savoir à qui appartiennent les droits de déshérence, au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux, a été décidée, samedi matin, par la Cour d'Appel, en faveur de ces derniers, à l'unanimité des juges. La Cour Supérieure de Kamouraska avait jugé en faveur du gouvernement fédéral.

—

Il est rumeur que M. John White, député de Hastings, Ontario, à la chambre des Communes, doit être nommé sénateur en remplacement de l'hon. M. Perry.

—

La Convention démocrate du Connecticut, qui s'est réunie mercredi à Hartford, a choisi pour candidat à la place de gouverneur de l'Etat, M. Richard D. Hubbard. Ce choix est considéré comme très satisfaisant par le parti.

—

Le budget récemment publié de l'administration du pays de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, accuse un excédant de recettes qui s'élève à la jolie somme de £130,000. On sait que ce gouvernement est protectionniste, contrairement aux autres portions de la colonie australienne. Ce surplus va le mettre en état d'abaisser son tarif de douanes, et ce sera pour le Canada une occasion excellente de nouer avec cette partie de l'empire colonial des relations commerciales qui tourneront à l'avantage des deux contrées.

—

La nouvelle législature de l'Ile du Prince-Edouard comprend dix-sept libéraux et treize conservateurs. Sur ce nombre, dix-neuf sont partisans des écoles mixtes, et onze le sont des écoles séparées dont un protestant. Deux députés sont baptistes, quatre méthodistes, cinq épiscopaliens, neuf presbytériens et dix catholiques.

Treize n'ont encore jamais siégé en Chambre.

—

Nous lisons dans le *Nouveau-Monde* d'hier soir:

Dernièrement, les feuilles libérales annonçaient que l'Hon. M. Fortin avait trouvé le tour de faire ajourner la cause de son élection contestée, en prétextant l'absence de son avocat. A les en croire, l'hon. président de l'assemblée législative n'aurait travaillé à obtenir ce délai que dans le but de siéger encore pendant une autre session. Nos lecteurs auront une idée de la véracité de ces organes, lorsqu'ils sauront que l'avocat de l'hon. M. Fortin n'était autre que M. Colston, qui était attaqué d'une maladie mortelle, ainsi que ne permit plus d'en douter son décès arrivé quelques jours seulement après l'ajournement de la cause.

"Les organes en question ont eu trop d'indépendance jusqu'à présent pour avouer qu'ils avaient délibérément avancé une fausseté des mieux conditionnées, dans l'unique but d'avoir un prétexte pour attaquer un adversaire politique."

—

On nous annonce que la grande poterie de MM. Ferrar, à St. Jean, a été la proie des flammes dans la nuit de dimanche. Rien n'a été sauvé et les pertes sont considérables. On dit que ce nouvel incendie est l'œuvre d'un incendiaire.

—

Au rapport des Indiens revenus des camps hostiles, ceux restés avec Sitting Bull sont bien pourvus d'armes et de munitions, mais ils ne veulent pas livrer une grande bataille aux forces combinées de Crook et Terry, non qu'ils aient le moindre doute qu'ils seraient victorieux, mais la victoire leur coûterait beaucoup de guerriers dont ils ne veulent pas sacrifier inutilement la vie. Le nombre des guerriers en campagne est de 5,500 environ, et les vides faits dans les rangs par les partants sont plus que comblés par les arrivants. Sitting Bull et les autres chefs ne veulent pas entendre parler de paix; ils tiendront la campagne, s'il le faut, tout l'été prochain, et dès que les troupes se seront retirées, ils entendent donner de leurs nouvelles aux blancs qui se sont établis dans leurs pays, principalement dans les Black Hills.

Il paraît que Sitting Bull n'est pas, comme le disent certaines personnes, un polyglotte distingué, et l'on assure qu'il ne s'est jamais douté de l'existence de Napoléon; mais il est incontestablement, et sans le savoir lui même, le chef le plus habile de la nation Sioux, tant comme guerrier que comme diplomate. L'hiver dernier, il a entrepris seul un voyage au pays des Ree, et il a eu l'adresse d'obtenir de cette tribut, ennemie traditionnelle de la sienne, la promesse de ne pas se joindre aux troupes en cas de guerre. La promesse a été tenue, ce qui est une preuve de l'importance que ses ennemis mêmes reconnaissent au chef Sioux.—*Courrier des Etats Unis.*

NOTES LOCALES.

PERSONNEL.—Le comte Courtois de Vicosse, et le baron de Briauron, tous deux de Paris, France, sont en cette ville et logent à l'Ottawa Hotel.

PEINTURE.—Nous avons vu un tableau, œuvre remarquable d'un jeune canadien-français, M G G J Beauregard, de Montréal. La peinture représentant la *charité*, nous montre une femme portant dans ses bras deux petits enfants. Le travail est magnifique et comme le jeune artiste compte à peine 20 ans, nous ne pouvons que lui souhaiter de continuer dans la voie qui lui procurera la renommée et la fortune.

RECTIFICATION.—L'histoire mise en circulation par les journaux anglais du soir, au sujet de M. Edouard Champagne, mécanicien de cette ville, se trouve être sans fondement. M. Champagne est en parfaite santé, et les Indiens de Caughnawaga ont été très mal à propos mêlés dans cette affaire à laquelle ils sont parfaitement étrangers. Sa disparition subite provient de ce qu'il est à présent en Haut-Canada.

PERSONNEL.—M. Owen Murphy, maire de Québec, et Mme Murphy, étaient hier au St Lawrence Hall.

PETITES NOTES.—Une dépêche du câble envoyée par la ligne Temperley à l'échevin McShane, annonce l'heureuse arrivée de 80 têtes de bétail à Londres. Le SS. *Tagus* qui les portait mouillait vendredi matin.

—Le comité de santé, à sa dernière assemblée, a recommandé que le salaire de M. Radford, l'inspecteur, soit désormais de $1,000.

—Wellie Patton, accusé d'avoir commis un assaut grave avec un couteau, sur la personne de Gadbois Marois, a comparu samedi devant le magistrat de police, et a été condamné à subir son procès durant le prochain terme de la Cour du Banc de la Reine. Le prisonnier a subséquemment été admis à caution, en fournissant deux sûretés de $100 et en déposant lui-même $200.

—Le capitaine Heigham, de la police provinciale, est passé samedi en cette ville pour se rendre à Ottawa, avec le sergent Salter et trois hommes, qui doivent remplacer le détachement en devoir à Hull, depuis trois ans.

—L'Hon. M. Chapleau est actuellement en cette ville.

—Une dame appartenant à l'agence de police privée de Pinkerton, est actuellement à Montréal.

—Dimanche, grand nombre de personnes ont visité le parc de la Montagne.

—Cet après-midi, les japonais ont visité le Palais de Justice; ils étaient accompagnés de M Devlin et de M. Alfred Perry.

—Le comité des finances s'est assemblé dans l'après-midi d'hier et a décidé d'accorder une somme de $400 pour placer de nouveaux reverbères dans la rue Notre-Dame.

—Samedi dernier la police a confisqué dans la boulangerie de M. Xavier Gagnon, No 360, rue Seaton, neuf pains qui ne pesaient pas le poids voulu.

ADMISSION.—Nous apprenons avec plaisir que MM. Lacoursière et H. P. Fagnant ont été admis à l'étude de la médecine, après un brillant examen.

L'INCENDIE DE ST. HYACINTHE.—Voici les noms des victimes de l'incendie, dans la rue Montor, dont le nom n'a pas paru dans notre dernier rapport: Chs Ledoux, F Emond, A Chequet, H. Doherty, L L Pouliin, Ed Dufort, P Bérs, jr., M Dérome, Chs Laflamme, Veuve J B Bergeron, H Dutault, M Choquette, J B Langevin, Octave Guertin, notaire, M Dumaine, P Laflamme Théodore Filbotte, M Mailloux, J B Plamondon, Louis Chopin.

LE VOL DANS LE MAGASIN DE M. LYMAN.—L'enquête préliminaire dans cette cause s'est continuée hier après-midi, devant M. le magistrat de police Desnoyers, mais n'a pas mis au jour, de faits nouveaux.

EXCURSION A NEW-YORK.—L'infatigable M Picard, l'agent du Vermont Central, annonce une autre grande excursion à New-York pour la modique somme de $12 50 aller et retour. Cette fois les billets de retour seront bons jusqu'au 15 octobre inclusivement. Ceux qui voudront visiter l'Exposition du Centenaire feront bien de profiter du beau temps et d'un voyage aussi bon marché.

LA CAUSE BELL-BEAUCHEMIN.—Hier, M. le magistrat de police Desnoyers a rendu jugement dans cette cause. L'agent de police Beauchemin a été condamné seulement à $1 et les frais; la cour a fait remarqué qu'elle lui infligeait une sentence aussi légère que le permettait la loi parce que les torts étaient partagés.

L'AFFAIRE MELLOR.—Hier après-midi M. Doutre a fait l'inventaire des bijoux et des lingots d'or saisis chez Mellor ou en la possession de ses filles. Leur valeur est plus considérable qu'on le croyait d'abord et plusieurs diamants ont un grand prix.

TRISTE ACCIDENT.—Dans l'après-midi de dimanche, M Edmond Tremblay, fils d'un marchand de ce nom, montait à cheval à Ste Anne du Bout de l'Isle, lorsque l'animal s'emporta et le renversa. Il a reçu dans sa chute des blessures qui mettent ses jours en danger.

L'ELECTION DU QUARTIER ST ANTOINE.—La nomination d'un candidat pour remplir la vacance crée par l'annulation de l'élection de M Clendinneng a eu lieu hier matin à dix heures, sous la présidence de l'échevin Stephens. M. W. Clendinneng étant le seul candidat, a été en conséquence élu par acclamation.

Il a été mis en nomination par MM. J. J. Arnton, John Casalis, sr., Duncan McIntyre, Edward MacKay, Théodore Lyman, Harrison, Stephens, Jesse H. Joseph et John Bulmer.

VOL.—Hier matin, en passant devant le magasin d'épiceries de M Bisson, rue St Constant, une femme s'empara d'un paquet d'oignons, à la porte de l'épicerie de M Bisson. Un commis la suivit et lui fit rendre le fruit de son larcin. Cette petite scène avait réuni un rassemblement considérable.

COMMENCEMENT D'INCENDIE.—Une alarme a été donnée hier matin à quatre heures, par la boîte 14, pour un commencement d'incendie qui avait éclaté au No. 64, rue Ste Elizabeth. Les flammes ont été facilement éteintes.

TENTATIVE DE VOL.—Dans la nuit de dimanche, des voleurs ont tenté de s'introduire avec effraction dans la maison de M Middlemiss, rue St Marc. Dérangés par quelque bruit, ils ont dû prendre la fuite.

VENTE.—La septième vente annuelle de magnifiques statues de marbre d'Italie groupes, vases, armes, etc., importés par MM. Giovanni et Cie, d'Italie, aura lieu cette après-midi, au magasin, coin des rues Notre-Dame et St Jean. Cette collection est la plus belle qui ait été importée jusqu'à présent et sera vendue sans réserve. On pourra examiner ces articles jusqu'à l'heure de la vente, qui aura lieu à deux heures. M. Shaw est l'encanteur.

AVIS aux amateurs d'huîtres et aux restaurateurs.—M C Fournier recevra aujourd'hui même, (mardi, 13 courant) 50 quarts d'Huîtres Malpec, par le chemin de fer Intercolonial. Ces huîtres ont été pêchées vendredi dernier.

S'adresser à Joseph Bérard, 167, rue des Commissaires. 3—u

HOTEL RICHELIEU.—Les personnes suivantes sont arrivées le 11 septembre à l'Hôtel Richelieu:

J N Duguay, de La Baie; Jos Marion, de Lanoraie; E Genest, Wm Barton, de St Jean; A Fournier, J E Fournier, de St Jérôme; Chs Daurey, Woonsockett, H Lemay, A Magnan, de Joliette; H Veugny, de Contrecœur; Louis A Courallier, de Joliette; J Brissette, de St Elizabeth; J Archambault et frère, de L'Assomption; A L Stephens, H S Lapierre, de Québec; Tus McGourke, de Gananoque; Jas O'Flarty, d'Owen Sound.

NOUVEAUX FAILLIS.—La *Gazette Officielle* de Québec publie la liste suivante de nouveaux faillis et la date de l'assemblée de leurs créanciers:

James Finley, de Dunham, à Sweetsburg, le 31 septembre; U Desmarais, de St Liboire, à St Hyacinthe, le 2 octobre; J J Hanson, de Montréal, 2 octobre; F F Groleau, Montréal, 2 octobre; R Wiseman, Montréal, 2 octobre; J B St Laurent, Sherbrooke, 2 octobre; O E Dandurand et Cie, Québec, 25 septembre; F L Chase, Montréal, 19 septembre; U T Sirault, Montréal, 3 octobre; Joseph Dionne, St Denis, 2 octobre; George Lemieux, Québec, 2 octobre; N Desrochers, Fraserville, 3 octobre; T Evans, Sherbrooke, 3 octobre; S Labelle, Montréal, 3 octobre; Laframboise et Wiallard, Montréal, 3 octobre.

Des brefs de saisie en liquidation forcée ont été lancés contre les commerçants suivants:

J R Hutchins, Montréal, par L J Lajoie, syndic officiel; O M Lajoie, par A Dupuy, syndic officiel; T Evans, par C J S Bacon, syndic officiel, de Sherbrooke.

COUR DE POLICE: Lundi, 11 septembre.—Julia Paltras, Julien Chabot, Delima St Amand, Xavier Chabot et Joseph Labrèche, vagabondage, deux mois de prison; Olivier Joly, voies de fait, $2 et les frais ou quinze jours.

COUR DU RECORDER: Lundi, 11 sept.—Trente-sept prisonniers ont comparu ce matin devant ce tribunal, trois sur ce nombre ont été acquittés.

Magloire Auclaire, 31 ans, cocher, coups et insultes, $2 ou deux mois; George Buchanan, 28 ans, ivresse et perturbation de l'ordre, $2.50 ou quinze jours; Alphonse Godin, 20 ans, vagabondage, rue Dubord, Isidore Ducharme, 14 ans, et Napoléon Aubertin, 15 ans, charretiers, coupables d'avoir conduit une voiture sans être munis de numéro; Michel O'Brien 16 ans, coupable de s'être battu, rue William, $5 ou un mois; Charles Crowley, 17 ans, vagabondage, $2 ou quinze jours.

Les autres prisonniers sont condamnés pour simple ivresse.

TEMOIGNAGE DU DR. HOWE.—M James I Fellows: Cher Monsieur.—Durant ces deux dernières années j'ai eu maintes fois l'occasion de recommander votre sirop composé d'hypophosphites, et je suis en mesure de parler de ses effets avec la plus grande confiance. Il rend la santé d'une façon miraculeuse aux personnes souffrant de l'affaissement et de la débilité qui sont les suites de la diphtérie. J'ai toujours recommandé son usage pour toutes les affections de la gorge ou des poumons. Dans certains cas que je considérais comme désespérés il a procuré du soulagement et a promptement rendu la santé aux malades, parmi lesquels il s'en trouvait atteints de maladies des bronches depuis longtemps contractées et qui avaient résisté à tous les autres modes de traitement. Pour la mauvaise digestion et la débilité provenant de n'importe quelle cause, je ne connais rien qui puisse l'égaler. Il agit d'une façon si directe sur le système nerveux qu'il convient presque à toutes les maladies.

Je demeure, monsieur, votre respectueux,

W. N. S. HOWE, D M.

CLASSES DE DANSES.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les classes de danse qui doivent être formées par M. De Lortie. Les leçons doivent être données à domicile en anglais ou en français. Voir l'annonce.

—Que deviendraient les explorateurs de l'Afrique atteints de la fièvre, les misérables habitants des pays marécageux, sans le bienfaisant fébrifuge qui a nom Quinine. Que deviendraient sans le Vin de Quinine de Campbell, le nouveau tonique si estimé, les dyspeptiques, les infirmes, les anémiques, les pauvres créatures souffrant de l'estomac.

Le Vin de Quinine de Campbell est en vente chez tous les pharmaciens.

GUÉRISON D'UNE MALADIE DE CŒUR.—Westport, Digby Co., 4 avril 1870.—James I. Fellows, écr. Cher Monsieur,—Depuis plusieurs années, j'étais sujet à une maladie de cœur et à une prostration générale du système nerveux. Après avoir reçu les soins de médecins distingués en Europe et en Amérique, je n'éprouvais aucun soulagement. On m'induisit à me servir de votre Sirop et j'ai le plaisir de déclarer que son usage a produit sur moi les meilleurs résultats.

En prenant la première bouteille, je souffrais beaucoup moins, et j'ai été complètement guéri avant de vider la quatrième bouteille.

Ayez la bonté de publier cette note pour le bénéfice d'autres, et obligez — Capt. Maurice Peters, père.

CARTE.—A tous ceux qui ont à souffrir des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de débilité nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la virilité, etc., j'enverrai une recette franche de port, qui les guérira. Ce grand remède fut découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyer une enveloppe portant votre adresse au

RÉV. JOSEPH T. INMAN,

"Station D, Bible House, New-York City." 203—sm A Cc

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR.

ST. GUILLAUME—Jeudi dernier a eu lieu dans cette paroisse la bénédiction de trois cloches dont l'une du poids de 1,415 lbs, l'autre 1,005 lbs et la troisième 823 lbs. La 1ère porte le nom de Jean-Baptiste Guillaume-Pie; la 2nde Louis-François-Michel-Napoléon; et la 3me Marie-Anne-Henriette-Sophranie.

Les parrains étaient tous de la paroisse, un seul excepté: Rév M Luc Trahan, curé de St Thomas de Pierreville avec Dame Gaspard J Peltier; M Ambroise Sénécal et Madame François Mehee; Emmanuel Marcotte, Maire et Madame Jean Deerres; Dr A L Desaulniers et Mad Henry Brunet; Alexis Milette et Mad Ferdinand Mercier; Antoine Laferté et Mad Pierre Rouleau; Henry Vincent et Mad Job L'heureux; Jacques Trudel et Mad Benjamin Larochelle; Nicholas Bellehumeur et Mad André Bellehumeur; Alexis Leclerc et Mad Olivier Lasalle; Laurent Champagne et Mad George Hénault; Henry Lesieur et Mad Joseph Cartier; Jean Doucet et Mad Léon Daserres; Eudras Marcotte et Mad Jules Melonson.

La messe fut chantée par le Rév M Jean-Bte Leclaire, avec M Pierre B Champagne, diacre et M Philémon Brassard, sous-diacre.

Le sermon a été donné par le Rév M Vannasse, curé d'Acton-Fall, et la bénédiction par le Rév M Isaac Guilmette, curé de St Michel d'Yamaska et qui avait été délégué par Monsieur l'Administrateur incapable d'y assister, à cause d'une maladie qui le retenait à sa chambre.

Voici la liste des prêtres présents à la cérémonie: Luc Trahan, curé de St Thomas de Pierreville; Arthur B Lassiseray, curé de St François du Lac; Isaac Guilmette, curé de St Michel; Godfroi Marchesseau curé de St Aimé; Frère Donatien, directeur du Collège de Ste Héiienne, Argénor Moreau, curé de St David; Pierre Amable Lebrun, curé de St Pie de Guire; Joseph Tessier, curé de St Germain; A E le Balch, curé de St Cyrille; T H Vannasse, curé d'Acton Fall; Pierre A Champagne, curé de St Gabriel; Philémon Brassard, curé de St Romain; J Bte Leclaire, vicaire de la Baie du Febvre; Edouard Suf, secrétaire de l'Evêché; J Bte Hercule Bellemare, vicaire de St Thomas; Nap St Cyr, vicaire de St Guillaume.

La collecte a produit 60 piastres, bon résultat si l'on considère la dureté des temps et la position exceptionnelle de la paroisse qui doit rencontrer 10,000 piastres à l'automne.

Il y avait grande affluence des paroissiens et de ceux des paroisses environnantes à cette solennité.

Les cloches, sorties de la célèbre fabrique de MM. Mears et Stambauck, de Londres, doivent les notes Fa-Sol-La, font honneur à cette manufacture.

Après la cérémonie il a été donné un grand diner. Le tout s'est passé à la satisfaction générale.

SHERBROOKE.—Les travaux de l'intérieur de la nouvelle bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est avancent rapidement. On pense qu'ils seront terminés vers la fin du mois.

—Les travaux de la Cie. des viandes et conserves galimentaires ont recommencé lundi dernier et, pendant cet hiver, il sera construits des chambres à température fraiche, ce qui ne rendra plus nécessaire la fermeture de l'établissement pendant la saison chaude. Les directeurs ont jugé convenable de diminuer les charges qui incombaient à l'ancienne direction et ont adjoint à celle-ci un des leurs pour le contrôle du bureau et des affaires générales de la compagnie; de cette manière, M. Johnson pourra donner une grande attention à la pratique des affaires en général.

—L'Hon. M. Chapleau arrivait à Sherbrooke, lundi dernier, le 4 du courant, de retour d'Angleterre. Il fut reçu à la gare du Grand-Tronc par plusieurs amis et une foule de citoyens, qui s'y étaient rendus pour lui souhaiter la bienvenue.

Il paraît bien portant. Il se rendit avec sa Dame à la résidence de son beau père, le Colonel King, où il adressa quelques mots, aux personnes présentes.

N'oublions pas de dire que la bande de musique "Union" avait bien voulu prêter son concours à la circonstance.

—Les grains qui ne sont pas encore engrangés souffrent beaucoup de la mauvaise température que nous avons depuis quelques jours. Dans plusieurs parties des Cantons de l'Est, le sarrazin va périr à cause du mauvais temps.

Les patates ont aussi souffert des gelées qu'il y a eu ces jours derniers.

—L'agrandissement de la Cathédrale de cette cité est enfin une chose décidée. La présente sacristie va former le chœur de l'Eglise et deux sacristies latérales de 50 par 24 pieds vont être construites. Il y a longtemps que le besoin de ces améliorations se faisait sentir, mais la difficulté des temps y mettait obstacle.

L'entrepreneur, H. Beckett a déjà commencé à jeter, les fondations des sacristies.

Il est probable que ces améliorations seront terminées vers la fin de l'automne.

—Quelques citoyens des plus influents de cette Cité sont à faire des démarches pour faire convoquer par le Maire une assemblée générale dans le but d'aviser aux moyens de venir en aide aux incendiés de St. Hyacinthe.

—Les compagnies de chemin de fer ont réduit leurs prix de moitié, en faveur des journalistes qui prendront part au congrès, à Sherbrooke, les 12 et 13 courant.

—Jeudi, le Dr. Camirand et le chef de musique de la Société "Union," M. Clark, de Sherbrooke, était de retour d'une partie de chasse et de pêche et venaient de descendre de voiture pour se rendre à la maison, quand le fusil, que portait maladroitement l'un d'eux, est parti et a blessé le Dr Camirand au bras et M Clark à la tête. Heureusement que la charge était de petits plombs, sans quoi les blessures seraient bien plus dangereuses.

—H W. Evans, boucher de cette cité, a déposé son bilan samedi dernier. Il paraît que plusieurs cultivateurs des environs vont avoir à subir des pertes dans cette faillite.—*Pionnier.*

ST. FRANCOIS—L'exposition agricole de la société d'agriculture du comté de Beauce aura lieu à St. François le trois du mois prochain.

ACTON—L'arrivée d'une compagnie d'ingénieurs a provoqué une nouvelle phase dans la fièvre du chemin de fer de Sorel et Waterloo. Les travaux ont commencé à Acton et on est en train de préparer la ligne pour commencer le nivellement. Les affaires ont pris une tournure plus favorable que ci-devant.

—Un terrible ouragan a passé sur Bethel, le 29 d'août dernier, ainsi que sur une partie d'Acton et de Durham. Les toitures des maisons ont été enlevées, des cheminées renversées et des arbres déracinés. Une grange nouvelle a été déplacée de six pieds. Pendant la même nuit, la grande scierie à vapeur, appartenant aux frères Tees, de Montréal, a été brûlée.

SHEFFORD—La cause de l'élection contestée de Shefford sera produite devant la Cour de Révision à Montréal, l'un des jours du présent mois, à moins que les pétitionnaires ne proposent un ajournement ou se décident à l'abandon de la cause.

GRANBY—La résidence d'été de M. Arnold, professeur, de Montréal, située près de Granby, a été entièrement détruite par le feu, dimanche la nuit. Causes inconnues. Pertes environ $2,000, en partie couvertes par l'assurance.

QUEBEC—Une société dramatique a été créée ces jours derniers à St. Sauveur.

—Un bref de saisie a été émané contre les propriétaires du steamer *Roma*, remorqué au quai des Commissaires ces jours derniers. Cette règle de cour a été prise à la demande de M. F. Fradette, qui exige $900 pour le sauvetage de ce paquebot. On se rappelle que c'est M. Fradette qui a réussi à le relever sur les battures de l'Ile aux Oies et à le remettre à flot.

—Plusieurs sociétés, tant canadiennes qu'américaines, venant des différents points des Etats-Unis, sont en excursion à Québec. Il est arrivé pas moins de 500 passagers par le vapeur *Québec*, vendredi matin. La plupart de ces sociétés sont ouvrières.

—M. le Dr. Edwin Turcot, de la rue du Palais, vient d'être nommé médecin visiteur au Dispensaire des Sœurs Grises de Québec.

—Un cultivateur de St. Thomas est parti vendredi soir pour Montréal, où il va exposer un cheval qui pèse le joli poids de 1487 livres. Ce cheval est un des plus gros qui ait été vu en Canada.

—Le paquebot transatlantique *Sardinian*, capitaine Dutton, parti de Liverpool le 31 août, et de Londonderry le 2 septembre, est passé à la Pointe aux Pères à 11.30 vendredi soir, avec 132 passagers de chambre et 144 d'entrepont, plus une cargaison générale pour Québec et Montréal. C'est un voyage de six jours, et l'on peut dire que c'est la traversée la plus rapide que nous ayons encore vue. Comme un accident est arrivé au train de vitesse qui devait transporter les malles de la Pointe aux Pères à Québec le paquebot transatlantique apportera cette fois les malles européennes.

BUREAU DE PLACEMENT GENERAL POUR HOMMES ET FEMMES,

31, Cote St. Lambert

SITUATIONS DEMANDEES

Cinquante hommes demandent de l'emploi pour travailler au canal ou au tunnel.

Cinquante hommes désireraient de l'emploi dans une carrière.

On demande cinquante tailleurs de pierre.

On demande cinq charpentiers-menuisiers immédiatement.

Trois bons cochers ayant une bonne expérience désireraient de l'emploi.

Situation demandée par un jeune homme comme compagnon couturier chez un tailleur; il peut donner les meilleures recommandations.

Situation demandée par un jeune homme d'expérience comme commis dans une grocerie ou (storeman), il parle le français et l'anglais et peut donner de bonnes références.

Situation demandée par un jeune homme comme tailleur de pratique pour un magasin d'habillements; il accepterait une place comme tel dans un magasin en gros.

Situation demandée par un jeune homme comme ingénieur-machiniste ou finisseur; il peut fournir de bons certificats.

On demande quatre bons peintres immédiatement.

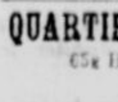

MAISON DE PENSION A VENDRE avec toutes les fournitures et ayant beaucoup de pensionnaires, bien située en face de la manufacture de coton. Conditions t. ès faciles.

S'adresser à

MIGNAULT,
Côte St. Lambert.

5 sept. 1876. 300

QUARTIERS GENERAUX,

65e BATAILLON, C.M.R.,

Montréal, 9 Sept. 1876.

Ordre de Régiment No. 1.

Suivant les instructions reçues du Quartier Général, le Bataillon commencera le Drill annuel MERCREDI, le 13 du courant, à 8 heures P.M., aux Casernes, entrée par le carré Dalhousie.

N. LABRANCHE,
Lieut. Col.
Comd. 65e Bat. C.M.R.

11 sept.—Pt

EXPOSITION

LES 12, 13 et 14 COURANT.

Les trains de la Cie. M. & O. F. F., laisseront Ste. Thérèse, à 7½ a.m., tous les matins pendant ces trois jours arrêtant en allant et revenant à Ste. Rose, au Sault et au Mile End, laissant Hochelaga pour retourner à Ste. Thérèse à 6½ heures p.m.

12 sept. 1 p A B—3

L'ancienne Ligne encore en avant

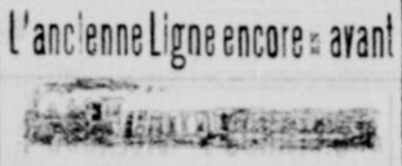

GRANDE EXCURSION
A
NEW-YORK
ET RETOUR

Par les chemins de fer Vermont Central, Troy et Boston, New-York Central, et Hudson River,

ARRIVANT A NEW-YORK

DOUZE HEURES PLUS TOT

Que toute autre Excursion.

Prix du Passage pour tout le Voyage, seulement

$12.50 EN OR

Billets bons pour les Trains réguliers à partir du 12 au 20 Septembre courant, et bons pour le retour du 1er au 15 Octobre inclusivement.

☞ Rappelez-vous que c'est la seule Excursion en Chemin de Fer sur tout le parcours jusqu'à New-York; venez tous!

LE TEMPS EST DE L'ARGENT!

Pour autres informations et Billets, s'adresser au Bureau des Billets du Chemin de Fer du Vermont Central,

136, Rue St. Jacques

Directement en face du St. Lawrence Hall, et une porte à l'ouest du Bureau de Poste.

L. MILLS, Sur-Gén. du Trafic.
S. W. CUMMINGS, Ag.-Gén. des Pass.
F. PICARD, Agent de Billets.

12 Septembre. 3-1 k

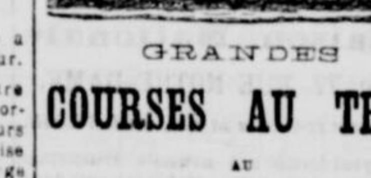

GRANDES
COURSES AU TROT
AU
Parc Lépine, Hochelaga,
MERCREDI & JEUDI

Les 13 et 14 Septembre.

PREMIER JOUR.

1o. Une bourse de $50 pour tous chevaux appartenant aux bouchers, conduits par leurs propriétaires; $30 au 1er; $15 au 2me; $5 au 3me.

2o. Une bourse de $50 pour la classe des chevaux de Messieurs; $30 au 1er; $15 au 2me; $5 au 3me.

3o. Une bourse de $50 pour un dash de cinq milles; $30 au 1er; $19 au 2me; $6 au 3me.

SECOND JOUR.

4o. Une bourse de $50 pour tous chevaux qui n'ont jamais gagné dans la troisième classe; $30 au 1er; $15 au 2me; $5 au 3me.

5o. Une bourse de $50 pour tous chevaux de troisième classe; $35 au 1er; $11 au 2me; $6 au 3me.

CONDITIONS.

Les entrées sont de 10 par cent et seront closes la veille de chaque jour de courses chez M. J. B. LEPINE, 147, Rue St. Paul ou au Parc. Quatre entrées et deux trottants, 3 dans 5 sous harnais.

Les courses se feront d'après le règlement de la Puissance.

La décision des Juges dans tous les cas sera finale.

Les courses commenceront à DEUX heures précises.

Admission, 25 cents.

J. B. LEPINE,
Propriétaire.

9 Septembre. 1

Exhibition Provinciale POUR 1876

L'EXHIBITION PROVINCIALE pour 1876 ouverte au monde entier, aura lieu à Montréal,

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

Les 12, 13, 14 et 15 SEPTEMBRE,

Sur le Terrain AVENUE MONT ROYAL, près du Mile-End.

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 63, Rue St. Gabriel, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées pour les animaux devront NECESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 26 AOUT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 2 SEPTEMBRE.

N. B.—Aucune entrée ne sera reçu après ces dates.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné,

GEORGES LECLERE,
Secrétaire C. A. P.

26 août. qe—293

L'EXPOSITION ANNUELLE
DE LA
Société Agricole et Horticole
DE MONTREAL

Aura lieu au Palais de Cristal,

Mardi, Mercredi et Jeudi

Les 12, 13 et 14 du courant.

Les personnes qui désirent y exposer doivent faire leurs entrées sans délai, au Palais, rue Ste. Catherine.

On ne recevra aucune entrée après Samedi, le 9 du courant.

Le Bureau Consultatif de Québec a octroyé à la Société une somme d'argent pour faire une collection de pommes cueillies dans cette Province. Des circulaires donnant toutes informations seront distribuées immédiatement.

Le magnifique corps de musique du 5me Fusilliers Royaux jouera chaque soir de l'exposition.

Admission 25 cts. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

HENRY S. EVANS,
Sec.-Trés.

5 sept.—309

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION, SOULANGES.

Directeurs et officiers pour l'année courante:

DIRECTEURS HONORAIRES:

Révd F X L Vézina, curé, St Zotique, (partie ouest)
Chs Godmer, Ecr, St Jérôme, (partie nord)
J T Tetrault, Ecr, Marie Ville (partie est)

DIRECTEURS:

N H Bourgoin, Ecr, avocat, président
R Charland, Ecr, vice-président
L D Duvernay, Ecr,
B A T DeMontigny, Ecr,
H Boivin, Ecr,
J L Barré, Sec Très St Zotique
Rév Messire Vézina, Ass Sec Très St Zotique

E Marchand, Ecr,	do	St Jérôme
E Desjardins, Ecr,	do	St Sauveur
F Fontaine, Ecr,	do	Marie Ville
J C Lacoste, Ecr, avocat		
M Content, Ecr, notaire		
M G Laviolette, Evaluateur,		St Jérôme
M La Doré,	do	Marie Ville
V Mathieu, Ecr,	do	St Sauveur
M G Laurencelle,	do	Montréal
Rèvd M Jodoin, Auditeur des Livres		
L H Charbonneau, Ecr,	do	
Adolphe Ouimet, Ecr,	do	

6 sept.—r 301

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE LA PUISSANCE.

AVIS est par le présent donné, qu'une Assemblée Générale Spéciale des actionnaires de cette société, pour recevoir l'état des affaires de la dite société et autoriser les Directeurs à adopter telles mesures et procédés qu'ils jugeront avantageux et nécessaires dans les circonstances, aura lieu dans la salle Nelson, No. 505, rue Craig, en cette cité, LUNDI, le 18ème jour de SEPTEMBRE prochain, à 8 heures P.M. précises.

Par ordre des Directeurs,

J. B. LAFLEUR,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 25 Juillet 1876. k—268

48me DIVIDENDE

La Nouvelle Compagnie du Gaz
DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende semi-annuel de

CINQ (5) PAR CENT

sur le capital payé de cette compagnie a été déclaré et sera payable le et après

Vendredi, le 15e jour de Septembre prochain

Le livre de transport seront fermé du 1er au 15 du mois prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du bureau,

J. F. SCRIVER,
Secrétaire.

Montréal, 26 Août 1876. ts a—292

La Banque du Peuple

DIVIDENDE No. 82

Les Actionnaires de "La Banque du Peuple" sont par les présentes notifiés qu'un Dividende semi-annuel de

TROIS PAR CENT

pour les six mois courant, a été déclaré sur le fonds capital, et sera payable aux bureaux de la Banque, LUNDI, le 4e jour de SEPTEMBRE prochain et les jours suivants.

Le livre de transfert sera fermé du 15 au 31 Août inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

A. A. TROTTIER,
Caissier.

Montréal, 31 Juillet 1876.—270 i c

La Banque du Peuple

AVIS

Avis est par les présentes donné que JOHN PRATT, en son vivant de la Cité de Montréal, Ecuier, gentilhomme, étant décédé le vingt-deuxième jour de Juillet dernier, a cessé d'être membre ou associé principal de la corporation de La Banque du Peuple.

C. S. CHERRIER,
Vice-Président.

A. A. TROTTIER,
Caissier.

Montréal, 1er Août 1876.—270 m d

COMPAGNIE DE PRET ET CREDIT FONCIERS.

Dividende No. 25.

Avis est par le présent donné qu'un dividende semi annuel de quatre et demi pour cent (4½ o/o) sur les parts permanentes de cette compagnie a été déclaré et sera payable, le et après le 1er OCTOBRE prochain, au bureau de la dite compagnie.

Le livre de transport sera fermé du 25 au 30 septembre prochain inclusivement.

Avis est aussi donné que la classe X de cette compagnie sera éteinte avec le versement de septembre prochain et que les actionnaires de cette classe seront en droit de retirer le et après le 1er Octobre prochain, le montant de leurs parts; ils auront aussi le droit dans le courant du même mois seulement de les convertir en parts fixes et permanentes en payant une prime de dix pour cent (10 o/o).

Par ordre,

G. N. FAUTEUX,
Caissier.

Montréal, 26 Août 1876. r—293

BANQUE MOLSON.

AVIS

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Banque en cette Cité, LUNDI, le NEUF OCTOBRE prochain, à 3 heures P.M.

F. WOLFERSTAN THOMAS,
Caissier.

Montréal, 9 Septembre 1876. 2-c

BANQUE MOLSON.

Les actionnaires de la Banque Molson sont par le présent notifiés qu'un Dividende de

QUATRE PAR CENT

sur le Fonds Capital a été ce jour déclaré pour le semestre courant et qu'il sera payable au Bureau de la Banque en cette cité, le et après le SECOND jour d'OCTOBRE prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés de 16 au 30 du mois prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

T. WOLFERSTAN THOMAS,
Caissier.

Montréal, 28 août 1876. 291

Huitres OYSTERS Huitres

Les soussignés offrent en vente toutes sortes d'Huitres du Golfe qu'ils reçoivent journellement par le chemin de fer Intercolonial et par tous les vapeurs du Golfe, qu'ils vendent à BON MARCHÉ, à leur ancienne place d'affaires,

Nos. 39 et 41, Rue St. Paul,

Près des Vieilles Casernes.

Voici les différentes qualités d'Huitres qu'ils ont en mains: Malpec, St. Simon, Baie du Vin, Bouctouche, Caraquette.

J. E. LAREAU & Cie.

12 sept.—3 qm k

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

CONSEIL-DE-VILLE.

ASSEMBLÉE MENSUELLE.

Le Conseil-de-Ville s'est assemblé à trois heures et demie hier après-midi, sous la présidence de Son Honneur le Maire, le Dr Hingston.

Présents : Les échevins Loranger, Chapleau, Rivard, Holland, Nelson, Foster, McLaren, Grenier, Childs, Hood, Wilson, Robert, Grevier, Gauthier, Stephens, Brunet, McGauvran, Clendinneng, McCord et Duhamel.

Après la lecture et l'adoption des procès verbaux de la dernière séance, les pétitions suivantes sont lues :

PETITIONS.

De A D Hays, demandant des informations sur l'achat fait par la Corporation d'une certaine propriété ci-devant appartenant à feu Rochel Hooffstatter.

Renvoyées au comité des finances.

De Celina Lavallée, demandant des dommages pour un accident qui lui est arrivé à cause du mauvais état du trottoir sur la rue Ste Catherine. La requérant est tombé et dans sa chute il s'est démis le bras gauche.

Renvoyé au comité des chemins.

De James Corristine, secrétaire du comité des citoyens, demandant la permission pour le comité d'examiner les livres de la Corporation.

De John F Mott, courtier, demandant au Conseil s'il a l'intention d'offrir à la compétition publique les privilèges que demande actuellement la Compagnie des chars urbains.

LETTRES.

De R Préfontaine, écuier, avocat, demandant au nom de Mlle Justine Tétrault, des dommages au montant de $20, causés par le mauvais état des égouts.

Renvoyé au comité des chemins.

Du même, demandant $100 de dommages au nom de W Prevost, pour des dégats causés par les égouts dans son fonds de commerce.

Renvoyé au comité de l'eau.

M William Clendinneng, réélu hier matin, pour le quartier St Antoine, prête le serment d'office et prend son siège dans le Conseil.

RAPPORTS.

Du comité des chemins, demandant un octroi pour la construction d'un trottoir en asphalte sur la rue McGill.

Référé au comité des finances.

Du même comité, recommandant la construction de petits égouts dans différents quartiers.

Référé au comité des finances.

MAIRE SUPPLEANT.

Sur motion de l'échevin Holland, secondé par l'échevin Stephens, l'échevin Foster est nommé maire-suppléant pour le prochain trimestre.

AVIS DE MOTION.

L'échevin Clendinneng donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera une motion pour donner instruction au greffier de la cité et à l'avocat de la Corporation, de faire préparer des blancs qui serviront pour tous les contrats donnés par la Corporation.

ORDRES DU JOUR.

Octroi pour les incendiés de St Hyacinthe

Son Honneur le Maire rappelle au Conseil, l'assemblée qui a été tenue au Mechanics Hall pour venir en aide aux incendiés de St. Hyacinthe. Il donne lecture des résolutions qui ont (t) passées dans cette assemblée.

L'échevin Grenier propose, secondé par l'échevin McShane.

"Que la terrible calamité qui vient de foudre sur la ville de St. Hyacinthe et de jeter la désolation et la misère dans une ville voisine si intimement liée avec Montréal et ses habitants, est de nature à évoquer les sentiments les plus profonds de sympathie et de sollicitude de la part de ce conseil ; et en vue des désirs des citoyens de Montréal, tel qu'exprimés à l'assemblée publique influente qui a eu lieu récemment dans cette cité, que le conseil devrait voter une appropriation libérale pour venir en aide aux malheureuses victimes de l'incendie de St. Hyacinthe, il est dans l'opinion de ce conseil qu'il est expédient qu'une somme de cinq mille dollars soit souscrite pour les fins susdites, et que le comité des finances reçoive instruction de prendre en considération le meilleur moyen de rencontrer cette dépense et en faire rapport."

L'échevin Stephens, secondé par l'échevin Hood, propose en amendement "que le conseil a appris avec douleur la calamité qui afflige la cité de St. Hyacinthe, mais qu'il regrette de ne pouvoir rien faire pour venir à son secours."

L'échevin McShane dit que l'octroi aurait dû être de $10,000 au lieu de $5,000. Il blâme sévèrement l'amendement de l'échevin Stephens.

L'échevin Loranger, secondé par l'échevin Wilson, propose en sous-amendement, que la motion principale soit amendée, en substituant la somme de $10,000 à celle de $5,000. Il dit que l'action du conseil, en venant en aide aux incendiés de St. Hyacinthe, est l'expression des vœux de toute la ville. C'est un élan de générosité qui est demandé par les citoyens dans une assemblée publique. Il faut n'avoir aucun sentiment humain pour empêcher la ville de Montréal de porter secours aux malheureux de St. Hyacinthe. Il croit que l'échevin qui refuserait de remplir le devoir sacré que la charité lui impose dans cette circonstance, serait dans son opinion indigne de siéger dans ce conseil. Montréal a souscrit $50,000 pour les incendiés de Chicago, et aujourd'hui il refuserait de venir en aide aux siens, lorsqu'ils sont si cruellement éprouvés. On dira : nous sommes dans un temps de crise, mais dans un temps de crise, le malheur est plus grand, et il demande un soulagement plus immédiat, St Hyacinthe, en s'agrandissant, a fait augmenter la prospérité de Montréal, et il a droit à notre charité. Nous devons faire la chose d'une manière convenable, ou ne pas la faire du tout.

L'échevin Clendinneng prétend que la motion de l'échevin Grenier est hors d'ordre, parceque la question de l'octroi projeté aux incendiés de St Hyacinthe paraît en écriture manuscrite sur les ordres du jour. Il voudrait avoir du temps pour considérer la question.

L'échevin Loranger. Pendant que vous considérerez la question, le peuple de St. Hyacinthe mourra de faim.

Son Honneur le Maire dit que le maire-suppléant M Roy, pendant son absence, a fait entrer l'avis de motion sur les ordres du jour.

Le Maire décide que la motion de l'échevin Grenier est dans l'ordre.

L'échevin Stephens parle longuement contre l'octroi. Il prétend que la Corporation n'est pas une institution charitable. Elle n'a pas le droit par le dernier statut amendant sa charte de voter aucune somme pour les incendies.

Lors du feu de Chicago, Montréal abondait de richesses, et ne payait qu'une dette, maintenant c'est autre chose. Montréal n'a rien fait pour St Jean, et il ne doit rien faire pour St Hyacinthe. St Hyacinthe est à plaindre, c'est par sa faute, parcequ'il n'a pas voulu se prémunir contre les ravages du feu. Il est temps de montrer aux villages du Bas-Canada qu'ils ne doivent pas bâtir des maisons sur des rues étroites et considérer Montréal comme une compagnie d'assurance.

L'échevin Rivard répond à l'échevin Stephens. Nous avons plus d'intérêt à venir en aide à St Hyacinthe qu'aux villes des Etats-Unis. Le commerce de St Hyacinthe dépend entièrement de celui de Montréal. L'échevin Stephens faisait partie du Conseil lorsqu'on a voté $50,000 aux incendiés de Chicago, et aujourd'hui il refuse quelques mille piastres à une ville Bas-Canadienne. La législature de Québec n'hésitera pas un instant à ratifier le vote qui sera pris dans ce Conseil pour secourir les malheureux de St. Hyacinthe.

L'échevin Holland dit qu'il votera en faveur de l'amendement de l'échevin Stephens, parceque Montréal a ses propres misères à soulager avant de porter secours aux autres. Il s'est formé dernièrement à Montréal un comité de citoyens pour introduire un système de retranchement dans la Corporation. Les fauteurs de ce mouvement sont les personnes qui viennent aujourd'hui demander à la Cité qui est obérée de dettes, de voter des milliers de piastres pour les incendiés de St Hyacinthe.

L'échevin Hood abonde dans le même sens et se plaint d'être maltraité par l'échevin Loranger qui a dit qu'il fallait être barbare pour ne pas voter en faveur de sa proposition charitable.

L'échevin Clendinneng est d'avis que la question doit être soumise au comité des finances, mais si elle est mise aux voix il votera contre.

L'échevin McCord regrette de ne pouvoir voter en faveur de l'octroi.

L'échevin Loranger dit que plusieurs échevins anglais sont sous une fausse impression sur le service des pompes à St. Hyacinthe C'est par accident que les pompes n'ont pu fonctionner.

Le sous-amendement de l'échevin Loranger est mis aux voix et perdu sur une division de 9 pour et 14 contre.

L'amendement de l'échevin Stephens est perdu sur une division de 8 pour et 15 contre.

La motion principale de l'échevin Grenier est adoptée sur la division suivante :

Pour : Gauthier, Chapleau, Robert, Roy, McLaren, McCambridge, Grevier, Loranger, Mullin, Wilson, Taylor, Brunet, McShane, Rivard, Grenier — 15.

Contre ; Arnton, Foster, Childs, Holland, Hood, Stephens, McCord, Clendinneng — 8

Après quelques affaires de routine sans importance, le Conseil s'ajourne à 5.40 heures.

Circulaire de Mgr. l'Evêque de Montréal

Faisant appel à la charité du clergé, des communautés et des fidèles de son Diocèse, en faveur des incendiés de St. Hyacinthe et de St. Jean Dorchester.

Montréal, le 5 septembre 1876.

Nos Très-Chers Frères,

Vous savez l'effroyable malheur qui vient de frapper la ville de St. Hyacinthe, dont les ruines sont encore fumantes, et dont les gémissements de ses infortunés habitants se font entendre de toutes parts. Leurs cris douloureux sont déjà parvenus à vos cœurs ; et vous en avez été profondément affligés.

En effet, la voix publique vous a fait connaître les horribles désastres de cette ville qui mérite à tant et de si justes titres les sympathies de la nôtre, qui lui a en quelque sorte donné naissance, et qui, par ses rapports commerciaux et autres, l'a singulièrement favorisée, durant ces dernières années surtout, et l'a aidée à prendre un tel accroissement, qu'elle faisait concevoir une juste espérance qu'elle deviendrait, dans peu d'années, une de nos belles et importantes cités.

Nous n'abons pas à vous dire comment en peu d'heures cette intéressante ville est devenue la proie des flammes qui, poussées par un vent impétueux, ont réduit en cendres la partie de cette jeune cité qui était le centre de son commerce et renfermait le plus de population. Aussi, est-ce un triste spectacle de ne voir debout, dans tout ce quartier, qu'une centaine de maisons qu'entourent les tristes décombres de plus de six cents édifices, qui se sont écroulés en présence de ce fléau dévastateur.

Nos désirs les plus sincères et les plus ardents seraient sans doute, N. T. C. F., de pouvoir porter un secours prompt et efficace à cette ville qui, pour toutes sortes de raisons, et principalement à cause de sa charité et de son zèle à secourir les pauvres, qu'elle trouvait moyen de soulager dans leur misère et leurs pressants besoins, mérite qu'on lui aille en aide.

Mais vous le comprenez comme nous, les temps si durs que nous traversons, et la crise financière qui, depuis si longtemps, réduit un si grand nombre d'ouvriers à ne savoir que faire pour donner du pain à leurs enfants, nous mettent dans la nécessité de nous tenir dans des bornes, hélas ! trop étroites, pour porter un secours efficace à un si grand nombre de nos frères qui, à l'heure qu'il est, sont sans abri, sans pain, sans habits. Nous ne pouvons penser à solliciter des souscriptions assez abondantes pour les aider à rebâtir leurs maisons incendiées.

Ainsi, la présente Circulaire est uniquement pour vous inviter à vous mettre à contribution afin d'aider les incendiés de St. Hyacinthe à se procurer les choses les plus indispensables à la vie. A cette fin, il se fera dans chaque Eglise où se fait l'office public quelques collectes qui seront adressées le plus tôt possible à l'Evêché, avec les habits qui seront donnés pour habiller ceux que l'incendie à réduits à la nudité.

En conséquence, Messieurs les Curés sont priés, dans chaque paroisse, de recourir à des femmes zélées et charitables, pour recueillir les aumônes aussi bien que les habits et autres objets qui seront jugés devoir apporter quelque soulagement à tant d'infortunés. On se rappelle tout ce qui, dans le temps, fut envoyé aux incendiés de Saguenay.

Tous ces objets seront remis fidèlement à Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe qui, au moyen de ses sœurs de charité et des dames qui, dans sa ville, se consacrent aux bonnes œuvres, ne sera pas en peine d'en faire une juste distribution, selon les besoins de chacun.

Il est entendu que si à St. Jean, qui vient aussi de passer par un terrible incendie, il se trouve des familles réduites à la même misère qu'à St. Hyacinthe, l'on partagera ces secours en bons frères.

La présente lettre sera lue en chapitre et au prône aussi souvent qu'il sera jugé nécessaire.

Nous recueillons, pour vous écrire la présente, le peu de force que la divine Providence, sollicitée par tant de ferventes prières qui se sont faites pour Nous, a daigné Nous rendre, depuis quelques jours ; et tout en vous remerciant de votre charité, Nous vous bénissons tous, au nom du Dieu de miséricorde, en le suppliant de vous le rendre au centuple, à vous et à toutes les personnes charitables dont Nous implorons de nouveau l'assistance et dont Nous sommes le tout dévoué serviteur.

† IG. EV. DE MONTREAL.

Grande Réunion

Mercredi dernier, le 6 du courant, à la Salle d'Asile St. Vincent de Paul, rue Visitation, il y avait une nombreuse réunion des Dames Patronnesses de cet établissement. Après avoir assisté à la Ste. Messe (dite par leur Chapelain, le Révd. Père Duhaime, O. M. I.) où le chœur de Notre Dame de Lourdes fit entendre les plus beaux cantiques de son répertoire, les Dames passèrent dans la salle de leur assemblée où les attendaient les Révérendes Sœurs de l'Asile. Il s'agissait d'aviser à l'organisation du bazar annuel que font ces Dames pour le soutien d'un établissement qui leur est si cher et en même temps si utile pour leurs enfants. Leur grand nombre en ce moment prouvait bien qu'elles comprennent le bien que les bonnes Sœurs de l'Asile font à tout le faubourg Québec. Elles résolurent de se mettre à l'œuvre à l'instant même et de déployer assez de zèle et de dévouement pour être prêtes à ouvrir ce bazar le premier jour du mois d'octobre. Ces Dames comptent aussi sur la générosité des citoyens et elles ont l'entière confiance que partout elles seront accueillies avec la même courtoisie qu'elles l'ont toujours été par le passé. Elles font de plus appel au public généreux pour leur venir en aide soit en leur fournissant des lots, soit en achetant quelques cartes sur les magnifiques objets qu'elles possèdent déjà.

Il est impossible de ne pas admirer le dévouement de ces Dames, qui, malgré la misère des temps entreprennent une œuvre aussi difficile. Aussi un brillant succès ne peut manquer de couronner tant de zèle, tant de charité. C'est là notre souhait.

Comme cette association de Dames ne nous paraît pas assez connue et assez appréciée, nous publions ci-dessous leur règlement ; les nombreux avantages qu'il renferme décideront certainement un grand nombre de Dames à devenir membre de cette belle association.

BUT DE L'ASSOCIATION.

Cette association fondée le 4 Mai 1863 par le Révd. Père Cauvin, O. M. I. a pour but de venir en aide aux Sœurs de la Providence, dans la tâche qu'elle se sont imposée : de prendre l'enfant au sortir du berceau pour inculquer dans son âme les premières notions du bien.

Les Dames Patronesses doivent prêter l'oreille à ces paroles que le Cœur de Jésus leur adresse du fond de son Tabernacle : "Laissez venir à moi les petits enfants, par tous les moyens en votre pouvoir, cherchez à amener des enfants pauvres, abandonnés et délaissés, à celles qui me sont consacrées pour qu'elles forment leur cœur et leur intelligence." C'est donc sous le patronage de ces Dames que les Sœurs peuvent s'emparer des enfants, de leur imagination, de leur mémoire, de leur esprit, de leur âme tout entière, pour la remplir de saintes images, d'idées morales, de sentiments vertueux, de pures et douces affections.

OBLIGATIONS.

1o. Faire inscrire son nom sur le régistre tenu à la Salle d'Asile St Vincent de Paul, rue Visitation.

2o. Payer fidèlement au mois de Mai sa contribution annuelle qui est au moins d'une piastre.

3o. Payer, de plus 25 cents pour entretenir une lampe devant la statue de N. D. des Sept Douleurs à l'intention des Dames et pour conserver l'innocence des enfants.

4o. Encourager toutes les œuvres des Sœurs et chercher à augmenter le nombre des associés.

5o. Dire tous les jours à cette intention un *Pater* et un *Ave* avec l'invocation "St Vincent de Paul ami des pauvres et ami des enfants, priez pour nous, (40 jours d'indulgence.)

AVANTAGES.

1o. Participation aux mérites attachés aux travaux des Sœurs.

2o. Nombreuses prières faites pour leurs bienfaitrices par ces jeunes enfants si agréables au seigneur.

3o. Deux communions qui se font chaque année par les Sœurs pour les Dames, aux fêtes de St. Jean l'Evangéliste le 27 décembre et de Ste Elizabeth le 19 novembre.

4o. Le premier mercredi de chaque mois, à huit heures et demie dans la chapelle de l'Asile, Sainte Messe suivie d'une instruction dont les Révérends Pères Oblats ont toujours gratifié l'Association depuis son établissement.

Communiqué.

Mémorial Nécrologique.

C'est avec le sentiment de la plus vive douleur que nous avons appris la mort de M. Alcide Dorval, commis-marchand de cette ville, arrivée le 9 courant.

Les funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, et la terre s'est refermée sur ses restes mortels. La jeunesse et la vertu n'ont pu obtenir grâce auprès de l'ange du trépas ; sans quoi il aurait vécu pour faire les délices de sa famille éplorée et servir d'émule à ses amis inconsolables. Mais les larmes et les regrets de ceux qui nous sont chers n'arrêtent pas le bras de celui qui nous immole pour l'autre vie. Malgré ses vingt-et-un ans, ses qualités, ses vertus, il nous a dit l'éternel adieu. Calme et résigné dans les souffrances, il a accepté sans murmurer le sacrifice que Dieu exigeait de lui. Mais nous qui l'avons connu, chéri et aimé, qui l'avons vu à l'âge des espérances, au milieu des plus beaux rêves d'avenir, nous ne pouvons nous empêcher de nous écrier : c'est trop tôt mourir ! Pourtant, un sujet de consolation pour ceux qui versent des pleurs sur ses restes inanimés, c'est que la mort de l'homme vertueux, précieuse devant Dieu, l'est aussi devant les hommes. Conservons le plus doux souvenir de notre ami et consolons-nous, car là-haut il ne nous oubliera pas.—*R. I. P.*

G. A. F.

Jeudi matin est décédée à Québec, à l'âge de 29 ans et 10 mois, Madame Marie-Julie-Cymodocée Cauchon, veuve du Lt.-Colonel L. A. Casault, député adjudant-général de milice. Madame Casault était fille de l'Hon. M. Cauchon. Les funérailles ont eu lieu samedi au milieu d'un immense concours.

PERDU

Un Billet de $160, daté 31 Août, signé par Dame Veuve ... Pillet, payable à 4 mois, endossé par G. Barbeau. Le public est informé de ne pas le recevoir et de le remettre à

G. BARBEAU,
Marchand, Ste. Geneviève.

12 Septembre. 3—d p

PENSION.

QUATRE PENSIONNAIRES trouveront une pension au No. 583, rue St. Dominique, Wm. Robinson.

12 sept. n p—3

ON DEMANDE

DEUX CHAMBRES GARNIES et un SALON avec pension, dans une famille privée. Le tout devant être de première classe.

S'adresser à M., bureau du *Star*

12 sept. 1—3

ON DEMANDE

UNE INSTITUTRICE sachant parfaitement l'anglais et un peu le français. S'adresser à l'Académie de la rue Roy, No. 179.

11 sept. n p—2

SITUATION DEMANDEE

Par une Jeune Demoiselle pour enseigner le Piano dans une école publique ou dans une famille privée en cette ville.

S'adresser au No. 599, rue Ste. Marie.

mai. -1 197

SITUATION DEMANDÉE.

Un Sténographe Français demande une situation soit comme Rapporteur pour un journal, ou comme copiste dans un bureau. Bonnes références. S'adresser aux initiales ... St. Hyacinthe.

18 août. 285—um p

Comité de Secours pour les Incendiés de St. Hyacinthe.

A. A. TROTTIER, Ecr., [Caissier de la Banque du Peuple], Trésorier du Comité recevra des contributions d'argent des personnes qui voudront les verser dans le FONDS DE SECOURS.

Des contributions en Marchandises et autres effets seront reçus par ALFRED PERRY, Ecr., au Bureau de l'Assurance Royale Canadienne, No. 160, rue St. Jacques.

Par ordre du Secrétaire.

Montréal, 9 Septembre 1876. 2

MUSIQUE.

M. OSCAR MARTEL

VIOLONISTE,

Continuera comme par le passé à donner des

Leçons de Violon et d'accompagnement.

AINSI QUE

MADAME MARTEL

Pour des Leçons de Chant et de Piano.

On peut connaître les conditions de paiement en s'adressant au No. 74, rue St. André.

28 août. um k—292

CLASSES DE DANSE

Sollicitée par un professeur parfaitement compétent pour enseigner la danse de salon.

Les leçons seront données en français ou en anglais à la résidence des élèves. Les classes dans les pensionnats et les écoles privées à des prix raisonnables.

Adressez,

DE LORTIE,
Bureau de Poste.

11 sept.—2 ds p

Ecole Normale Jacques Cartier

La Rentrée des Elèves aura lieu JEUDI, le 21, à 6 heures P.M.

Les arrérages et le premier quartier seront rigoureusement exigés.

9 sept.—1 1

Université-Laval.

La Rentrée des facultés aura lieu MERCREDI, le 13 du courant. Les pensionnaires rentrent la veille.

P. ROUSSEL, Ptre
Sec. U.-L.

7 Septembre. 303

M. CALIXA LAVALLEE

Recommencera ses cours de piano le 1er Septembre prochain.

M. et MADAME JEHIN-PRUME reprendront leurs cours de violon et chant à la même date.

Pour détails s'adresser au No. 82, rue Cathcart, ou chez MM. Boucher, Prince ou DeZouche, marchands de musique.

28 août. qn p—292

Education

COLLEGE D'AFFAIRES DE MONTREAL

Au coin de la rue Notre-Dame et de la Place d'Armes, donne une éducation complète et offre des avantages supérieurs pour préparer les jeunes gens à la carrière des affaires. Une instruction spéciale est donnée en français et en anglais et on enseigne la sténographie. Le cours comprend la tenue des livres dans toutes ses formes, arithmétique mentale et commerciale, l'art de la correspondance et la calligraphie. Cette institution fournit les meilleurs moyens possibles d'acquérir une connaissance pratique de la langue anglaise. Les progrès sont rapides et les résultats avantageux.

Pour informations détaillées, adressez-vous au Collège ou à

TASKER & DAVIS.

24 août.—290 um k

College d'Ottawa

Investi des pouvoirs d'Université en 1866.

Le Collège d'Ottawa, sous la direction des R. R. Pères Oblats de Marie Immaculée, est situé sur un des points les plus salubres de la capitale. La position du Collège exige que l'enseignement des sciences et diverses facultés soit fait en anglais ; mais le français n'en est pas moins l'objet du plus grand soin possible. Si d'un côté, c'est pour les Canadiens-Français un petit surcroît de travail, c'est pour eux un immense avantage, puisqu'ils se familiarisent ainsi avec la connaissance de l'anglais ; dès maintenant indispensable dans le pays.

Le programme des études comprend :
1o Le Cours Commercial,
2o Le Cours de Génie Civil,
3o Le Cours Classique.

CONDITIONS PECUNIAIRES

Pension par semestre	67 50
Lavage et raccommodage	7 50
Literie	5 00

Les personnes qui désireraient de plus amples informations sont priées de demander au Collège le Prospectus et Cours des Etudes.

21 juin. j—23

Académie Marie-Rose.

Les Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie viennent d'ériger au village St. Jean-Baptiste, Montréal, un élégant et spacieux édifice, consacré à l'éducation des enfants.

La position de cette nouvelle académie ne laisse rien à désirer. Agréablement située dans le voisinage immédiat de la montagne, elle en reçoit un air toujours pur et vivifiant ; c'est vraiment un site de choix pour une institution de ce genre.

Les Religieuses ne négligeront rien pour répondre à la confiance des parents qui enverront leurs enfants à la nouvelle académie ; elles s'appliqueront, avant tout, à inculquer à leurs élèves les principes d'une éducation solide, pratique et vraiment chrétienne.

Pour les conditions, s'adresser au

REV. S. MAYNARD,
Village St. Jean-Baptiste,

Ou au Couvent d'Hochelaga.

1 août. um c k—2 7

Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada.

L'ASSEMBLEE SEMI-ANNUELLE du Bureau des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, pour les EXAMENS, se tiendra à l'Université Laval, à Québec, MERCREDI, le 27 Septembre 1876, à DIX heures A.M.

Les Candidats sont requis de remettre leurs certificats à l'un des Secrétaires, au moins dix jours avant l'Assemblée, et de déposer en même temps les honoraires qui deviendront dus dans le cas d'un examen satisfaisant. Ils devront fournir la preuve qu'ils possèdent une connaissance suffisante de l'Histoire, de la Géographie, des Mathématiques, de la Physique ; ainsi que des langues Latine, Française et Anglaise.

H. PELTIER, M.D., Edin.,
A. G. BELLEAU, M.D.,
Secrétaires.

Montréal, 26 Août 1876. 293—um c

Mme. Beliveau

PROFESSEUR DE PIANO,

619, Rue Ste. Catherine, Montréal

29 Août. 295—um k

Mme W. Moriarty

360, RUE DORCHESTER,

Réouvrira ses classes & son académie le 4 SEPTEMBRE. Elle enseigne l'anglais, le français, l'italien, la musique, le dessin et la couture. Heures des classes : de 9 à midi et de 1 à 3 heures. On accordera toute l'attention à la santé et au confort des élèves.

31 août. n k—296

Ecole de Médecine et de Chirurgie.

FACULTE VICTORIA.

Les Cours commenceront MARDI, le 3 OCTOBRE 1876, pour se continuer ensuite tous les jours pendant six mois.

H. PELTIER, M.D., Edin.,
Secrétaire et Trésorier.

N. B.—L'Ecole désire particulièrement que tout arrangement se fasse entre les parents et le Sec.-Trér.

2 sept. um c—298

GUIDE - MAINS

AUTOMATIQUE DE PIANO

DE BOHRER.

L'aide le plus efficace possible pour les élèves de Piano. *Hautement recommandé*, et son adoption universelle *fortement demandée* par les premiers pianistes et professeurs de Piano *du monde*.

"Il est excellent et pratique pour les premières années d'exercices de piano."

ANTON RUBINSTEIN.

"Je n'hésite pas à déclarer que c'est ce qu'il y a de plus parfait pour acquérir le *jeu lié* une bonne *pose des mains* ainsi que le *poignet délié* non-seulement pour les commençants, mais pour *ceux qui voudraient corriger leurs défauts*."

ALFRED JAELL.

"C'est un véritable régulateur de la position de la main, et il sera également utile pour former les élèves et pour réformer les mauvaises habitudes. Je pense aussi que moyennant son emploi, le temps d'étude sera notablement abrégé."

GEORGE MATHIAS,
Prof. de Piano au Conservatoire de Paris.

Le guide-mains a été introduit dans tous les principaux conservatoires d'Europe.

Des pamphlets illustrés contenant des gravures et des descriptions, en même temps que des copies des certificats d'Europe, etc., peuvent être obtenus chez le soussigné, et seront expédiés franco par la malle à toute adresse.

L'instrument peut être vu adapté aux pianos, dans les salles de Pianos de M. Gould, 211, rue St. Jacques.

PRIX $6.00

En vente par

C. C. DeZOUCHE,
Agent général pour Montréal.

8 sept.—303 tm c

Mousseau, Chapleau, Archambault & Désaulniers

AVOCATS

29, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL

J. A. MOUSSEAU, C.R., et M.P.,
Hon. J. A. CHAPLEAU, C.R., Secrétaire Provincial.
J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L.
DIONIS L. DÉSAULNIERS, B.C.L.

6 Septembre. 301

SOCIETE DE CONSTRUCTION MUTUELLE DES ARTISANS.

A PRETER, $25.000.00

Aux conditions ordinaires de cette Société.

CHS. ED. CARMEL,
Sec.-Trés.

Montréal, 4 Sept. 1876. r—300

Argent à Prêter

AU

30,—RUE ST. GABRIEL,—30

D. Z. BESSETTE

18 août. 285—um k

EN VENTE.

Les Plans et Livres de Renvoi de la Cité et Paroisse de Montréal et des comtés d'Hochelaga et Jacques-Cartier, reliés et non reliés chez,

FABRE & GRAVEL, Libraires,
Rue Notre Dame

280—t m

Aux Entrepreneurs, Marchands de la Campagne, etc., etc.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer leurs amis et au public qu'ils viennent d'ouvrir un commerce de FERRONNERIES, QUINCAILLERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, FOURNITURE de MAISON, etc., au coin des Rues St. Paul et St Gabriel, et qu'ils vendront à des prix défiant toute concurrence.

ALBERT GAUTHIER,
ALPHONSE DUVAL.

GAUTHIER & DUVAL

COIN DES

Rues St Paul et St. Gabriel.

28 Mai. 2.5—am k

Un Prétendant Heureux.

John Jones est un jeune homme dont l'apparence ne prévient pas en sa faveur. Il est picoté, il a les yeux louches et des jambes cagneuses. Il est petit, trapu et sans grâce dans tous ses mouvements. Cependant, chose étrange à constater, il y a quelques semaines, avant de se marier, il était le héros des piques niques, des excursions et des soirées. Il a fait manger de l'avoine à nos gandins et il a obtenu la main d'une des plus belles filles de Montréal. Tous étaient obligés de se retirer lorsqu'ils voyaient arriver sa hideuse binette. Ils étaient indignés de le voir le préféré des Dames. Un ami est allé le voir hier et lui dit : "Mon cher Jones à présent que tu es marié, dis-moi le secret de ton succès." "Avec plaisir, mon cher ami, répondit Jones, c'est bien simple, va chez Kennedy, Nos. 31 et 33, rue St Laurent et achète toi un habillement complet pour l'automne et tu deviendras irrésistible. C'est comme cela que j'ai fait."

7 sept.—tm k 302

Bois de Corde à Vendre.

Le soussigné offre en vente environ 10,000 cordes de bois franc sec, à douze arpents du Dépôt du Chemin de Fer à St. Jérôme.

Conditions faciles.

P. R. T. DE MONTIGNY.

11 Septembre. 2—us

BOIS ! BOIS ! BOIS !

Le soussigné a en mains plusieurs cents cordes de bois long du Haut-Canada, Erable, Merisier et Hêtre qu'il vendra à bon marché.

Il invite ses pratiques et le public en général à venir le visiter. Place d'affaires sur le quai vis-à-vis de la rue Jacques-Cartier.

FRS. CONTANT.

Montréal, 25 Juillet 1876. dm k—266

CEDRE, PRUCHE, PIN

ETC., ETC

100,000 pieds de Plançons sciés à à demande.

BOURDON & PREFONTAINE,
Marchands de bois de sciage, etc

Bureau sur le quai de la traverse de Longueuil, Montréal.

er sept. qn p—

Combustible à Bon Marché.

Charbon Coke réduit à $3.50 le chaldron.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ a décidé de faire une vente spéciale de Coke durant un mois, au prix réduit de $3.50 par chaldron de 36 minots.

Bureau : Coin des rues St. Jacques et St. Gabriel.

9 sept.—m B 1

A VENDRE

A des conditions libérales, une Maison neuve en pierre de première classe, coin de la Rue Peel et du Carré Burnside, avec remise, hangar à charbon, et étables pour 3 chevaux.

S'adresser à

HENRY J. SHAW,
726, Rue Craig.

1er Septembre. 297

A LOUER

UNE BOULANGERIE avec logement, rue Moreau, Hochelaga. S'adresser à

ONESIME LAURENDEAU,
Hochelaga.

9 sept.—1 tsk

A VENDRE

A très-bas prix QUATRE LIVRES de $2000 dans la Société de Construction St. Jacques ; aussi une appropriation appliquée sur une propriété achetée bien au-dessous de sa valeur. Cette propriété est située dans une des meilleures parties de la ville. S'adresser à

COUTU & LANCTOT,
270, Rue Notre-Dame.

29 Août. 295—tm k

Maisons à Louer

RUE ST. DENIS (en haut).
RUE MOREAU, à Hochelaga.

Ces de Maisons offrent autant d'accommodations et donnent autant de confort, particulièrement en hiver. Le loyer est comparativement très-bas.

S'adresser à

J. B. ROLLAND & FILS,
12, Rue St. Vincent.

10 Août. 278—um k

A VENDRE OU A LOUER

DEUX MAISONS contenant cinq logements, Rue Maple.

UNE MAISON contenant quatre logements, Rue Sydenham.

UNE MAISON contenant deux logements, Rue Durham.

Conditions libérales.

S'adresser à

L. W. T. FRECHET.

Bureau de la Société de Construction du Canada,

No. 44, Rue St. Jacques.

8 Juin. 227

A LOUER

Sur la rue Drolet à des prix modérés PLUSIEURS COTTAGES avec Bains, Cabinets, Eau et Gaz.

S'adresser à

AUGUSTE LAROSE,
443, rue Ste. Catherine.

Ou à

L. L. MAILLET, Avocat,
33, rue St. Vincent,
Montréal.

180

Statistique Semestrielle

Nombre d'acheteurs qui ont été servis pendant six mois en 1875 et en 1876 :—

1875.		1876.	
Mars	9 908	Mars	12 /84
Avril	10 40	Avril	18 009
Mai	11 476	Mai	14 910
Juin	13,814	Juin	20 28
Juillet	11 833	Juillet	16 048
Août	9 4 9	Août	15,081
Total	66,077	Total	91 86

AUGMENTATION 25,785

Pendant la même période nos ventes ont augmenté de 7½ par cent.

LISTE DE PRIX.

Coton à drap américain très fort, 37 pouces de large 6½c valant 9c.

Meilleures indiennes anglaises et indiennes rayées, 8c seulement valant 15c

Cinq caisses de Winceys bruns et gris vendues de 7c à 16c la verge.

Voyez nos winceys larges d'une verge à 15c seulement valant 20c.

COTONS OUATES ! COTONS OUATES !

Cotons ouatés d'Amérique très bons, seulement 8c la verge.

Aussi plusieurs caisses de cotons ouatés supérieurs de 14c à 20c.

Notre magasin est le meilleur pour les cotons ouatés.

LAINE ! LAINE ! LAINE !

Laine canadienne à tricot à trois brins la meilleure qualité, 75c la livre.

Laine à tricot pour bas de Wakefield, 90c livre.

Laine de mouton de Galles, $1 la livre.

On vient de recevoir une grande quantité de laine fine d'Angleterre et d'Ecosse.

Laine fine de Lady Betty à quatre brins, $1.50 la livre.

Laine de Berlin à quatre brins, $1.75 la lbs.

La meilleure à cinq brins.

La meilleure laine de mérino à quatre brins.

Laine fine double pour corps et caleçons.

S. CARSLEY,

393 & 395, RUE NOTRE-DAME.

7 sept. 302—r

Pour la Rentrée des Classes

On trouvera chez le soussigné COUCHETTES en fer, SOMMIERS, MATELAS, COUVERTS de TABLE, BOITES de TABLE, BOITES de TOILETTE complètes, Canifs, Ciseaux, etc.

Chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

—o—

FOURNAISES A AIR CHAUD,

Poeles de passage et de cuisine, à bois et à charbon, coutellerie, argenterie, etc., chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

30 aout.—290 r

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Pour le compte de ceux y concernés.

SERONT VENDUS AU MAGASIN DE

MM. BOYD, EGAN & CIE,

No. 13, RUE COMMUNE,

JEUDI MATIN, LE 14 SEPT. :

100 casques VERRERIE ANGLAISE ET AMERICAINE

20 caisses CHEMINEES, "Bolt er Comet," ces articles sont magnifiques.

2 casques ARTICLES DE TOILETTE.

1 caisses PARDESSUS en CAOUTCHOUC.

Plusieurs caisses CLAQUES do

3 barriques et 4 qr-casques BRANDY HENNESSY

15 caisses GIN ROUGE

10 caisses OLD TOM

balles BOUCHONS

2 caisses VAISSEAUX EN CRISTAL etc., etc., etc.

Conditions, argent comptant ou billets endossés.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

1

Pate de Gomme d'Epinette Rouge du Dr. Chevalier,

Pour Rhumes, Toux, Consomption, Catarrhes, Croup, Coqueluche, etc., etc.

Cette Pâte offre des avantages infiniment plus grands que toutes les autres préparations de Gomme d'Epinette connues jusqu'à présent.

1o. Par la grande proportion de Gomme d'Epinette et d'autres substances émollientes et adoucissantes que chaque morceau contient.

2o. Par la facilité de la porter partout avec soi.

3o. D'en garder continuellement dans la bouche, de façon que la solution arrivant toujours en contact avec les parties enflammées de la gorge et des bronches, apaise la douleur, adoucit l'irritation, calme la toux et opère la guérison. Son goût agréable la rend facile à prendre aux enfants comme aux grandes personnes.

En vente dans toutes les pharmacies.

PRIX DE LA BOITE 25 CTS.

LYMAN, CLARE & Cie

AGENTS POUR LE GROS,

11 sept. 2

Sels véritable de Pommes Sauvages de Verger.

Le purgatif général le plus doux et le plus efficace. Recommandé par les meilleurs médecins des Etats-Unis. Les personnes qui souffrent de la constipation ou de la maladie de la foie, trouveront un soulagement immédiat en faisant usage de ces sels. Les seuls garantis sont ceux qui sont dans des bouteilles portant l'étiquette de la Compagnie des Sels de Pommes Sauvages de Verger.

J. B. WILDER & Cie,
Agents, Louisville, Ky.

8 Septembre. 1—Ch

VILLENEUVE & GARIÉPY

159,—RUE ST. PAUL,—159

ÉPICIERS EN GROS ET EN DÉTAIL

Viennent de recevoir un envoi de

Vin de Quinine de MERCER

5 Août. 274—r

A vendre chez John Elliott, N. Quintal, Chaput, Fils et Cie., Senécal, Cadieux et Cie., J. Hudon et Cie., Turcot et Marchand.

9 Mai. 212—a k

VIN DE QUININE

DEVINS & BOLTON

Est le seul VIN qui est approuvé et recommandé par les médecins, et qui s'impose au public que par sa qualité incontestable et son mérite reconnu.

Essayez-le et jugez-en.

2 Juin 238—r

Eau Minérale Naturelle

DE VICHY

Sources de l'Etat—Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

HOPITAL—Affections des voies digestives pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

CELESTINS—Affections des reins, de la vessie, de la gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminerie.

HAUTERIVE — Prescrite comme l'Eau des Célestins.

MESDAMES — Très-ferrugineuse—Flueurs blanches, convalescences difficiles, anémie. Elles convient aux tempéraments nerveux, qui ont besoin tout à la fois d'une médication fortifiante et sédative.

Exiger le NOM de la source sur la capsule.

AVIS — L'administration a nommé MM. DEVINS & BOLTON, de Montréal, seuls Agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra leur fournir constamment les véritables Eaux des Sources de Vichy à $3.00 la douzaine.

22 Juin. 238—r

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW

LA SEPTIEME VENTE ANNUELLE De Statues de marbre d'Italie, Vases étrusques, Florentins et Grecs, Plateaux élégants, Groupes d'animaux, Statuettes grecques et romaines, etc.

J'ai reçu instruction de Mlle U. GIOVANNI & Cie., de Florence, Italie, d'annoncer la vente de trente-cinq caisses de leurs marchandises comme ci-dessus. La vente aura lieu dans le magasin au coin des rues Notre-Dame et St. Jean, commençant MARDI APRES-MIDI, le 12 Septembre courant.

Les Marchandises seront exposées Lundi après-midi et elles seront trouvées supérieures à celles qui ont été vendues ici les années précédentes pour la même maison.

Tous les lots seront vendus sans réserve.

Vente à DEUX heures.

2 HENRY J. SHAW, Encanteur.

Vente d'un Stock de Meubles de valeur et très-considérable par Encan.

ACTE DE FAILLITE DE 1875 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

LABELLE & LEVEILLÉ, Faillis.

Seront vendus par encan public sur les lieux, No. 266, Rue Notre-Dame,

JEUDI, le 14 SEPTEMBRE courant et les jours suivants,

Tous les articles d'un Stock de Meubles très-considérable et bien assorti appartenant à la susdite faillite, consistant en sets de Chambre à Coucher en noyer, frêne, etc., sets de Salon, Tables de travail, de milieu, à dîner et à cartes, garde-robes, Sideboards, Whatnots, Causeuses, Sofas, Bureaux, Miroirs, etc., et au-delà de deux mille Chaises en jonc et d'autre espèce.

AUSSI,

Un Salamandre à l'épreuve du feu et des voleurs vraiment supérieur, et le bail de la maison ne devant expirer que le 1er Mai prochain (1877).

Vente chaque jour à DIX heures.

LOUIS DUPUY,
Syndic.

Montréal, 7 Septembre 1876. 303—j

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

1876. MEUBLES. 1876.

CHEZ

HENRY J. SHAW.

Grand Magasin de Meubles et de Pianos, 724, 726 et 728, Rue Craig.

Les personnes en quête de meubles sont invitées à visiter le vaste assortiment de meubles maintenant vendus par vente privée à ce grand dépôt de meubles où l'on peut trouver le stock le plus considérable et l'assortiment le plus varié de meubles de la Puissance : ameublements de chambre, de salon, de salle à dîner, de bibliothèque et d'anti-chambre en grande quantité et de toute description, depuis les plus communs et les plus solides jusqu'aux riches et élégants, convenables aussi pour toutes les classes. Le stock de casiers, garde-robes, buffets, tables à rallonge et à dîner, chaises de bureau tournants, Dalenport de Dames, chaises de repos et de fantaisie, tables de centre B.P., miroirs, couchettes, fauteuils, etc., etc., est aussi considérable. Tout se vend au plus bas prix du gros.

Ceux qui désirent acheter des meubles sont priés d'examiner les meubles et les prix.

HENRY J. SHAW,
Encanteur,
724, 726 et 728, Rue Craig.

ENVOYEZ tous vos effets à vendre aux salles d'encan de Shaw, 728, rue Craig.

Ventes par encan de pianos, meubles, melodeons, miroirs, tapis, gazeliers, poêles de cuisine et de chauffage, ustensiles de cuisine et effets de ménage en général, comprenant des rideaux, des tableaux, argenterie, verrerie et porcelaine à la grande salle d'encan de Shaw,

TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS.

A cause des nombreuses annonces et de l'assistance considérables des acheteurs à ces ventes, elles sont le meilleur moyen qu'on puisse adopter de se défaire de ses effets d'ameublement.

Ceux qui ont l'intention d'envoyer des marchandises voudront bien en donner avis au bureau et l'on emploiera des hommes d'express soigneux pour le transport les effets. Toutes les ventes se font comptant. Payable immédiatement après la vente.

Salles d'Encan de Shaw, 728, rue Craig, Montréal.

1876 PIANOS à BON MARCHÉ chez SHAW. 1876

HENRY J. SHAW, agent de pianos en gros, Salles de M. Shaw, Rue Craig, prend la liberté d'attirer spécialement l'attention du public sur ses Pianos qu'il vend depuis un grand nombre d'années et qui ont toujours donné la satisfaction la plus entière. Les Pianos sont tous confectionnés avec le meilleur matériel, habilement travaillés dans les plus grandes manufactures de Pianos et vendus par moi à légère commission sur le coût de fabrication. Je garantis aussi chaque Piano pour lequel je suis agent, pour 10 ans, et à la fin d'un essai d'avance, si le Piano ne donne pas satisfaction, je l'échangerai contre un autre ou rembourserai l'argent, moins le coût ordinaire du loyer. Je prends la liberté de dire que je fais ces offres depuis deux ans et qu'on ne m'a jamais remis un Piano comme défectueux. Ceux qui désirent se procurer un bon instrument durable peuvent épargner de $150 à $250 sur le prix en les achetant à l'agence en gros, Salles de M. Shaw, Rue Craig, Montréal.

HENRY J. SHAW,
Agent en Gros de Pianos

103

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de

JOSEPH DUTEAU, marchand de la ville de St. Jean, district d'Iberville

Failli.

Le soussigné vendra par encan public, à la porte de l'Eglise Catholique de la ville de St. Jean, MARDI, le DOUZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à onze heures a.m., le terrain ci-après désigné, d'une très grande valeur et qui pourrait former deux bons établissements, savoir :

UN EMPLACEMENT situé en la ville de St. Jean, étant le numéro 317 et partie du numéro 316, au côté nord de la rue St. Jacques, contenant cent huit pieds de front sur cent quarante quatre pieds de profondeur, borné devant par la dite rue St. Jacques, en profondeur, à Charles J. Irwin et Charles Boivin, d'un côté à la rue Allen, et de l'autre côté, à l'autre moitié du lot numéro 316, avec une magnifique maison, remises, grange et un beau magasin y érigés.

Les termes et conditions seront donnés le jour de la vente.

L. A. AUGER,
Syndic.

Iberville, 6 Juillet 1876.—300 i

COMMERCE.

Bureau de *La Minerve*,
Montréal, 11 Sept. 1876.

Temps beau.

Température observée à l'ombre par Hearn & Harrison, Opticiens, No. 247, Rue Notre-Dame, 11 Sept 1876.

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
59o	67o	66o
Maximum.	Minimum.	Moyenne
79o	50o	60o

D'après la marque du baromètre :

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
29.90	29.75	29.80

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 11 Sept. 1876.

L'or ouvert à 110⅞, descendu à 110⅛ et fermé à 110⅛.

Greenbacks ont été achetés de 9⅛ à 10, et vendus de 9 à 00.

Change sur New-York, vendu 8⅛ à 8¼.

Change sur Londres 4 87 à 4 88.

Traites d'or, pair à 0 d'escompte.

Gros Argent Américain, de 15 à 20.

MARCHAND & L'ABBÉ,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS

STOCKS.	VALEUR.	Div. dern. six mois.	VENDEURS.	ACHETEURS.
BANQUES, ETC.	$		P. C.	P. C.
Montréal	200	7 p.c.	189¼	189
Ontario	40	4 p.c.	102¼	101¼
British N. America	50	4 p.c.	....	130
Consolidée du Canada	100	4 p.c.	102¼	101¼
Peuple	50	3 p.c.	94½	93¼
Molson	50	4 p.c.	112	111
Toronto	100	6 p.c.	190	187
Jacques-Cartier	50	4 p.c.	33½	32
Marchands	100	4 p.c.	92	91½
Townships de l'Est	50	5 p.c.	106¼	105
Québec	100	4 p.c.	....	106
Nationale	50	4 p.c.	....	104
Union	100	4 p.c.	90	86½
Mechanic's	50	3½ p.c.	....	....
Royale Canadienne	40	4 p.c.	....	....
Commerce	50	5 p.c.	126¼	124½
Métropolitaine	100	4 p.c.	60	50
Dominion	50	4 p.c.	....	127
Hamilton	....	....	....	78
Maritime	....	3 p.c.	96	93¼
Echange	....	4 p.c.	100	98½
Ville-Marie	....	....	85	68
Standard	....	....	....	....
Fédérale	....	....	....	100½
Impériale	....	....	....	106½
Intercolonial Coal	100	....	40	....
Huron Copper Bay	5	15 p.c.	....	—
Montreal Mining Co.	....	....	....	....
C. de F. G.-Tronc, 7 p c stg	100	....	....	....
" M. & O. 6 p c stg	....	....	98¼	97
" " 7 p c cert.	....	....	68¼	67
Télégraphe de Montréal	40	4 p.c.	162	159
Télégraphe de la Puissance	100	....	93	91½
Cie. de Nav. Richelieu et Ontario	100	6 p.c.	93	92¼
Cie. des Chars Urbains	50	....	230	224
Cie. du Gaz	40	5 p.c.	163¼	162
Merchant's Exchange	50	4 p.c.	....	105
Cie. de Prêt et Crédit Fonc	....	4 p.c.	116	110½
Can. Eng. & Mach. Co.	200	5 p.c.	....	....
Cie. d'Ass. de Québec	....	5 p.c.	....	....
Mont. Invst. Ass. Stock	100	....	....	....
Can. Cotton M. Co.	100	....	....	....
Cornwall Man. Co.	....	....	80	....
Mont. Warehousing Co.	50	....	....	27
Graphic Printing	....	....	....	....
North Am. Car Co.	....	6 p.c.	35	25
Montreal Per Building Soc	....	....	C. F.	114¼
Montreal Loan & Mortgage	....	....	119	118
Gold Brook B'g Mills Co.	....	....	....	....
Sealing & Fishing Co.	....	....	....	....
Hamilton Prov. & L Soc.	....	....	....	....
Québec and G. P. S. S. Co.	....	....	80	....
Western Assurance	....	....	....	....
Royal Canadian Ins.	....	....	94¼	94
Académie de Musique	....	....	....	....
Dominion Stock	100	....	....	....
Dominion Bonds	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c crt.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c crt.	....	....	101	101
Bons du Havre 6 p c	....	....	101¼	100
Stock 7 p c Corp. Québec	....	....	....	....
Bons 6 p c " "	....	....	....	....
Stock 7 p c " Montréal	200	....	118	112
Stock 6 p c " "	200	....	....	100¼
Bons Coporation Montréal	....	....	101	100
Bons de l'Aqueduc "	....	....	101	100

CHANGE

Banque de Londres, 60 jours	109	à 109¼
Traites en or do	pair	à 0
Traites de New-York à 12.00 a.m.	110¼	à ....

REMARQUES

Ventes cet avant-midi :—

Banque de Montréal—75 à 189½, 5 à 189¼, 25 à 189¼, 5 à 189¼, 2 à 179½, 25 à 189½, 25 à 189¼.

Banque des Marchands—5 à 92, 2 à 92, 2 à 91½, 7 à 92.

Banque du Commerce—50 à 125.

Cie de Navigation du Richelieu et Ontario — 20 à 92½, 30 à 92¼.

Cie du Gaz—25 à 163, 5 à 163, 25 à 163.

Montreal Loan & Mortgage—25 à 118½, 25 à 118½.

Cie d'Assurance Royale Canadienne—25 à 94.

Ventes cette après-midi ;

Banque de Montréal—25 à 189½, 25 à 189½.

Banque du Peuple—41 à 94, 29 à 94.

Banque des Marchands—1 à 91½.

J. & C. E. RHODES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Tellaires de la Banque d'Epargnes
Rez-de-chaussée.

Montréal, 11 Sept. 1876.

NAVIGATION

TELEGRAPHIE SPECIALE DE LA *MINERVE*.)

Liverpool, 11.

Le vapeur *Moravian* est arrivé.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES

Montréal, 11 Sept. 1876.

Le marché aux farines a été tranquille ce matin.

FARINE,—par quart de 196 lbs.

	$ c.		$ c.
Supérieur Extra	5 40	à	5 45
Superfine extra	5 27½	à	5 30
De fantaisie	5 10	à	5 20
Extra du printemps	4 70	à	4 75
Superfine	4 30	à	4 40
Forte pour Boulangers	4 90	à	5 10
Fine	3 80	à	3 90
Moyenne	3 25	à	3 50
Recoupes	2 75	à	3 00
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	2 30	à	2 32
Farine en sac de la Cité	2 40	à	2 45

FARINE D'AVOINE —4 10 à 4.25.

BLE.—Du printemps de $1.11 à 1.13

POIS—Nominal, de 89c à 90c par 66 lbs.

BLE-D'INDE—Nominal 51 à 52c.

AVOINE—Nominale 35 à 37c.

ORGE—Par min. de 48 lbs.—Bas-Canada de 55 à 65c par 48 lbs.

BEURRE — Tranquille et rare. Les plus sont : 17 à 24c, selon la qualité.

FROMAGE, par lb.—Ferme ; 10c à 11c pour nouveau.

LARD—Ferme, $20.00 à $20 50 pour nouveau mess et $19.50 à $00.00 pour thin mess.

SAINDOUX.—Ferme 12c à 12½c.

ALCALIS.—Potasse tranquille ; premiè res 4.70 à 4.75. Perlasse lourde 4 90 à 4 90 deux premières.

Chicago, 11 Sept, 9.30 a.m.—*Blé* Reçu, 52,000 mts ; expédié, 105,000 mts.

9.30 a.m.—Ouvert à 0.00 pour Sept ; 99½ pour Oct.

11.10 a.m.—Ferme, 99½c à 99½c pour Oct ; à 1 01¾ pour Septembre.

Blé d'inde—reçu 210,000 mts ; expédié, 431,000 mts.

9.35 a.m. — Lard ; 44½c pour Sept ; 44½ pour Oct.

Avoine : reçu, 47,000 mts ; expédié, 100,000 mts.

10.25 a.m.—*Lourd* de 33½c à 33¾c pour Oct ; offert à 34½c pour Sept.

Orge : reçu, 27,090 ; expédié, 13,000 mts.

10.25 a.m.—*Lard* : $16.90 pour Oct ; $00.00 à $17.00 pour Sept.

10.25 a.m.—*Saindoux* tranq. à $10 55 pour Oct ; $9.50 pour Sept.

Milwaukee, 11.—*Blé*, reçu 36,000 mts ; expédié 86,000.

9.50 a.m.—Ferme à $1.13½ pour No. 1 ; 1 05¼ pour No 2 ; 98½c pour No. 3 ; 0.00 pour fort ; No. 2 0.00 pour Août ; 1 03½ pour Novembre ; 1 03½ pour Octobre.

10.45 a m—A $1 13½ pour No. 1 ; 1 05½ pour No. 2 ; 98c pour No. 3 ; 0 00 pour fort ; No 2 à 1 03¾ pour Novembre ; 1 03½ pour Octobre.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 24 heures.—11 Sept.

	G.T.R.	Canal Lachine
Farine, qrts	3100	......
Beurre	1484	477
Fromage	2444	457
Blé-d'inde	4800	62484
Cuir, rls	53	......
Avoine, mts	16100	......
Blé	......	43200
Alcalis, qrts	1	3
Lard	252	......
Tabac, qrts	12	......
Pois	400	......
Orge, mts	600	......
Farine d'avoine	500	......

Produits reçus par le Chemin Fer le Grand-Tronc et le Canal Lachine pour la semaine dernière, et pour la semaine correspondante de 1875 :—

	C. de F. G. T.		Canal Lachine	
	9 Sept. 1876.	11 Sept. 1875.	9 Sept. 1876.	11 Sept. 1875.
Blé, minots	1,960	680	28,848	245,813
Blé-d'inde, mts	44000	....	2063 7	9X70
Pois, "	800	....	83	497
Avoine, "	69800	5300	47761	1565
Orge, "	1 40	....	....	18
Farine, quarts	12500	115 2	4779	1986
Farine d'avoine et blé-d'inde	....	....	1100	....
Alcalis, qrts	91	212	78	89
Beurre, tins	7265	6843	2118	841
Fromage, btes	6808	167 8	1280	1216
Lard, quarts	185	661	85	....
Bœuf	....	....	....	15
Cuir, rouleaux	289	372	70	49
Whiskey et Esprit Vin, cqs	195	178	33	2
Tabac, colis	63	15	....	8
Peaux	....	....	410	69
Jambons	33	....	....	....
Empois	510	166	....	....

MARCHE BONSECOURS.

FARINE.

Montréal, 11 Sept. 1876.

De blé par quintal	$2 45	à	2 50
D'avoine do	0 00	à	0 00
De blé-d'inde do	1 75	à	1 80
De sarrasin do	0 00	à	0 00
GRAINS.			
Blé par minot	2 50	à	2 80
Pois do	1 00	à	1 10
Orge do	0 65	à	0 00
Avoine do	0 00	à	0 0
Sarrasin do	0 65	à	0 80
Lin do	1 00	à	0 00
Mil do	0 00	à	2 50
Blé-d'inde do	0 75	à	0 80
Trèfle rouge par lb	0 10	à	0 00
LEGUMES.			
Pommes par quart	2 75	à	3 50
Patates par poche	0 00	à	0 00
Fèves par panier	0 40	à	0 00
Oignons par tresse	0 00	à	0 25
Choux	0 8	à	0 10
Navets par poche	0 00	à	0 40
Carottes par doz	0 00	à	0 50
Betteraves par panier	0 00	à	0 00
Asperges par paquet	0 25	à	0 30
Concombres	0 00	à	0 35
Rhubarbes par paquet	0 00	à	0 00
Céleri	0 00	à	0 04
Tomates, panier	0 35	à	0 00
LAITERIE.			
Œufs frais par douzaine	0 14	à	0 17
Beurre frai par lb	0 20	à	0 25
Beurre salé par lb	0 18	à	0 00
DIVERS.			
Sucre d'érable par lb	0 7	à	0 8
Sirop par gallon	0 00	à	0 00
Miel par lb	0 10	à	0 00
Saindoux par lb	0 14	à	0 15
Lard frais par 100 lb	10 00	à	11 00
Bœuf frais par 100 lb	7 00	à	8 00
Lièvres par couple	0 00	à	0 00
VOLAILLES.			
Dindes par couple	1 80	à	2 00
Dindes do (jeunes)	1 50	à	0 00
Oies do	1 00	à	1 50
Canards do	0 40	à	0 50
Poulets do	0 25	à	0 85
Poules do	0 60	à	00 00
POISSONS.			
Haddock, par lb	0 07		8
Flotant par lb	0 13	à	0 15
Eperlan par lb	0 13	à	0 15
Alose, chaque	0 35	à	0 40
Truite saumonnée, par lb	0 13	à	6
Homard, par lb	0 00	à	0
FRUITS.			
Melons	0 40	à	1 00
Framboises au seau	0 60	à	0 70
Bluets par pinte	0 08	à	0 00
Atocas	0 00	à	0 00
Oranges par caisse	9 00	à	10 00
Citrons par caisse	9 00	à	10 00
Ananas par doz	1 50	à	2 50
Bananes par doz	0 00	à	0 80
Noix de coco par baril	4 00	à	4 75
Petits pois, mesure	0 15	à	0 25
Chou-fleur	0 06	à	0 80
GIBIERS.			
Canards sauvages p. couple	0 00	à	0 00
Canards noirs do	0 00	à	0 00
Pluviers, par doz do	0 00	à	0 00
Bécassines do	0 00	à	0 00
Coqs de Bruyères do	0 00	à	0 00
Pigeons do	0 20	à	0 30
Perdrix do	0 00	à	0 00
Bécasses do	0 00	à	0 00
Tourtes par douzaine	1 80	à	0 00
Outardes	1 00	à	1 50

MARCHE AUX ANIMAUX.

Corrigé par le Clerc du Marché Viger.

Montréal, 11 Sept. 1876.

Bœuf, 1re qualité	$ 5.00	à	5.00
" 2e et 3e	4.00	à	4.50
Vaches à lait, chaque	20.00	à	30.00
" extra	35.00	à	50.00
Veaux, 1re qualité	5.00	à	8.00
" 2e	2.00	à	4.00
" 3e	0.00	à	0.00
Moutons 1re qualité	7.00	à	8.00
" 2e	4.00	à	6.00
Agneaux, 1re qualité	3.00	à	4.10
" 2e	2.00	à	2.50
Cochons, 1re qualité	9.50	à	10.25
" 2e	0.00	à	0.00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	$12.00	à	14.00
Foin, 2me qualité	9.00	à	10.00
Paille, 1re qualité	5.00	à	5.50
Paille, 2me qualité	4.00	à	5.00

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York, 11 Sept.

Coton—ferme, 11 9/16 midd. uplands.

Farine — Cotes sans changements ; reçu 21,000 quarts ; ventes 15,000 ; 3.80 à 4 35 pour superfine de l'état et de l'ouest, 4 70 à 5.30 pour commune à bonne extra de l'état ; 4.65 à 5.10 pour commune à choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de Seigle — Tranquille ; reçu 00 qrts ; ventes 000 qrts ; de 4.50 à 5.10.

Blé—Plus ferme ; reçu 50,000 mts. ventes 56,000, 1.09½ à 1.09½ No. 2 Milwaukee, 1.06 à 1.10 pour No 2 Chicago ; 1.15 à 1.15 pour No 1 du printemps, 1.15 à 0 00 pour rouge d'hiver ; 1.25 à 1.25 pour ambre ; 1.20 à 1.35 blanc do ; 1 00 à 1.02 pour No. 3 Chicago.

Seigle—Tranquille, reçu 400 ; ventes 0,000 ; 65 à 40c pour mêlé de l'ouest.

Blé-d'inde—Marché ferme ; reçu 166,000 mts ; ventes 38,000, de 54½ à 57c pour nouveau mêlé de l'ouest ; 60 à 60c pour vieux do ; 00 à 00c sous voile.

Orge—Tranquille ; reçu 2 000 mts ; ventes 00,000 ; $1.03 pour du Canada, 1 00 pour No 2 Baie de Quinte ; 78c pour deux rangs de l'Etat à arriver.

Avoine—Ferme ; reçu 80,000 mts, ventes 31,000 ; 39c à 46½c pour mêlée de l'Etat et de l'ouest ; 42 à 51c pour blanche.

Lard—De $17 40 à 17 50.

Saindoux—à $11 25c.

Beurre—20 à 32c pour de l'Etat et de Pensylvanie ; 20 à 32c pour nouveau

Fromage—3 à 10c.

Pétrole—Crue 10⅛ à 15c ; raffiné 26c.

Chicago, 11.

Porcs—Reçus, 4 622 ; expédiés, 3 075.

MARCHE DE CHICAGO.

Chicago, 11 Sept

Farine — Marché tranquille et sans changement.

Blé—Marché en hausse ; No 2 de Chicago, du printemps, 00 à 1.02½ au comptant ; 00c à 1.00¼ pour octobre ; No. 3 do, de 91c à 98½c ; rejeté, à 72.

Blé-d'inde—Marché tranquille et ferme ; pour les ventes du No 2 mêlé, de 00 à 46¼ au comptant ; 00 à 44½ pour sept., et 44½ pour oct. ; 00 pour nov. ; rejeté, 43 à 43.

Avoine — Marché fort et en hausse ; No 2, de 34½ à 34¾ sur les lieux ; de 33½ pour sept ; à 33½ pour oct ; rejeté, de 28½ à 28½c.

Seigle— Marché actif ; ventes, 63 à 63½ pour au comptant ; de 00 à 00 pour sept. ; rejeté à 00.

Orge—Marché en bonne demande ; ventes du no. 2 à 78 à 79 sur les lieux ; de 00 à 77½ pour Oct.

Lard—Marché fort et en hausse ; ventes à 17.00 à 17.05 sur les lieux, 0.00 à 00 00 pour oct.

Saindoux —Actif et en hausse ; ventes de $10.90 à $10.90 pour sur les lieux ; 0.00 pour sept. ; 0.00 à 10.65 pour octobre.

Viandes préparées — Marché en bonne demande.

Epaules, 00c à 6½c.

Epaules courtes, 00 à 8½.

Whiskey—A 1.08.

Fret — Blé-d'Ind pour jusqu'à Buffalo, 2½ cts.

A l'ouverture de la Halle cette après-midi, le blé était en hausse, à 1.01 pour octobre, 1.03½ pour les ventes de septembre ; blé-d'inde, ½ en hausse ; avoine, do ; lard, 5 à 10 en hausse ; saindoux, en baisse, 10.60 à 10.68 pour oct. ; 0 52½ à 9 55 pour ventes de l'année.

Recettes : — Farine, 6,000 ; blé 52,000 ; blé-d'inde, 221,000 ; avoine 49,000 ; Orge, 27 000 ; Seigle, 3,000.

Expédiés—Farine, 6,500 ; blé, 108,500 ; blé-d'inde, 477,000 ; avoine, 99,000 ; orge, 14,000 ; seigle, 22,000.

MARCHE EUROPEENS.

Liverpool, 11, 1.30 p.m.

Fromage à 51s 6d pour américain de choix.

Saindoux—Ferme à 51s 0d pour prime.

Lard—A 83s 0d pour prime mess.

Suif, à 42s 9d par quintal.

Londres, 11, 3 30 p m

Le montant du bilan entré en banque d'Angleterre en balance aujourd'hui est de $24,000.

Londres, 11, 4 30 p m

Emission 1865 à 105⅜.

Emission 1867 à 108⅜.

Les derniers avis de Paris cote les rentes de 5 par cent à 106 francs 22½ centimes à termes.

Liverpool, 11, 5 00 p.m.

Saindoux—A 51s 6d pour américain.

Viande fumée—A 45s 6d pour short clear middles.

Londres, 11, 5 00 p. m.

Suif à 47s 0d pour prime.

Liverpool, 11, 6 00 p m.

Pétrole raffiné à 19 par gallon ; Esprit de pétrole à 12½d.

Anvers, 11.

Pétrole, à 53 francs pour pé e américain.

TRANSPORT DES MALLES.

MONTRÉAL, 19 Mai 1876.

Distribuées		MALLES	Levées.	
A. M.	P. M.	**ONTARIO**	A. M.	P. M.
8 00	....	Ottawa, p. ch. de fer.	7 45	7 45
8 30	....	Province d'Ontario	7 45	7 45
8 00	....	Rivière Ottawa, route	6 00	....
		QUEBEC.		
....	8 00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, p. vapeur	....	6 00
....	....	Québec, ch. de fer	....	8 00
00	....	C F Cantons de l'Est, Trois-Riv., Arthabaska et Rivière du Loup	....	8 00
11 50	....	C F St Rémi et Hemmingford	....	2 00
8 00	2 30	St Hyacinthe, Sherbrook, etc.	{7 00}	1 30 / 8 00
10 00	....	St Jean et la Jonction du Vermont	....	1 15
10 00	....	Stanford et les comtés du Sud-Est	....	1 15
		MALLES LOCALES.		
11 00	....	Beauharnois, route	5 00	....
8	....	Chambly, St Césaire	8	4 30
11 00	....	Contrecœur, Varennes et Verchères	....	1 30
11 00	....	Côte St Paul	7 30	....
....	....	Tanneries Ouest	7 00	1 00
10 30	5 40	Huntingdon	6 00	2 00
10 30	7 00	Lachine	8 00	4 00
9 30	....	Longueuil	8 00	2 00
10 00	7 10	St Lambert	....	1 30
11 00	....	Laprairie	10 00	5 00
11 00	....	New Glasgow, Sault au Récollet	7 00	....
....	5 10	Terrebonne, St Vincent	7 00	....
8 30	5 00	Pointe St Charles	8 30	2 00
....	....	St Laurent, St Eustache, Ste Scholastique, Belle Rivière	7 00	....
....	1 30	St Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7 00	....
10 00	....	St Jean et la Station St Armand	6 00	1 30
9 00	....	Trois-Rivières, route de la rive Nord	....	1 00
....	....	Hochelaga	8 30	1 & 5
		PROVINCES MARITIMES		
8 00	....	N-Brunswick, Nouv.-Ecosse et I P E.	{1 30}	8 00
....	....	Terreneuve, partant tous les jours pour Halifax, et de là la transmission se fera tous les mardis alternatifs—du 2 Mai	....	8 00
		ETATS-UNIS		
6 à 10	....	Boston et les Etats de la Nov. Angleterre, excepté le Maine	7 00	1 30
6 à 10	....	N.-York et les Etats du Sud	....	1 30
8 00	....	Island Pond, Portland et le Maine	{—}	1 30 / 8 00
8 à 10	....	Etats de l'Ouest et du Pacif. et Manitoba.	7 45	8 00
		INDES OCCIDENTALES		
		Lettres, etc., payées d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles : Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jeudis p.m. Pour St Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23 de chaque mois	....	1 15
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la ligne Canadienne le Vendredi		
		Par New-York, les Lundis et Mardis		8 00

* Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 9.15 A.M., et 9.30 P.M.

† Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 2.30 P. M., 9.30 P.M.

Les lettres enregistrées devront être mise à la poste 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

Les boites dans les rues sont visitées à 10 a.m., 12.30, 5.30 et 8 p.m. Le Dimanche à 8 p.m.

$50, $100, $200, $500, $1000

MM. ALEX. FROTHINGHAM & CIE, banquiers et agents de change, No. 12 Wall Street, New-York, font pour les personnes qui le désirent des placements de sommes d'argent, grandes ou minimes, dans de stocks d'une sûre garantie qui paient souvent de cinq à trente fois le montant investi dans les 30 jours.

Stocks achetés et retenus aussi longtemps qu'on peut le vouloir sur dépôt de cinq par cent. Des circulaires et rapports mensuels sont envoyés francs de port.

13 Avril. A O C—s R

$50 à $500 Placés dans des "Stock Privileges," mènent souvent à la fortune. Ceux qui désirent spéculer devraient demander notre livre de 72 pages, donnant des instructions complètes, et les prix les plus élevés et les plus bas pendant quinze ans. Copies ENVOYEES GRATUITEMENT. Ordres exécutés pour Stocks, Débentures et Or, par la malle et le télégraphe. "Stock Privileges" aux taux les moins élevés, garantis par nous. On fait les retours immédiatz des petites sommes placées. Stocks achetés sur petits dépôts. Adresses

JOHN HICKLING & CIE.,
Banquiers et Courtiers
72, BROADWAY N. Y.

244

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DU ST. LAURENT.

Lignes du Nord et du Sud du St. Laurent et du Saguenay.

GRANDES EXCURSIONS AU SAGUENAY

Dont les sites sont tant vantés.

et à Murray Bay, Cacouna et Tadousac, où on peut trouver réunis les plaisirs des Bains de Mer, de la Pêche et des Promenades en chaloupe.

Les magnifiques vapeurs :

"SAGUENAY"............ Capt. M. Lecours.
"ST. LAWRENCE"........ Capt. A. Barras.
"UNION"............... Capt. E. Hamond.
"CLYDE"............... Capt. P. Turgeon.

Partiront de Québec chaque jour de la semaine à 7 heures A. M., les Dimanches et Lundis exceptés.

LIGNE DE KAMOURASKA,

Mercredis et Samedis, à 7 heures A.M.

On vend des Billets de Montréal à prix réduits, et on peut obtenir toutes les informations requises, en s'adressant au Bureau de la Compagnie de Navigation du Richelieu et de l'Ontario, no. 133 rue St. Jacques, et au Quai du Richelieu, au bas de la Place Jacques-Cartier.

Bureaux principaux : 228, rue St. Paul.

ALEX. MILLOY, Agent.

20 Juin—286

1876 1876

TRAVERSE

ENTRE

Montréal et l'Ile Ste. Hélène

JUSQU'A AVIS CONTRAIRE.

A dater du 4 septembre, le service se fera autant que possible comme suit :—

Du Quai Jacques-Cartier—9¼, 10½, 11½ heures A.M., et 12.30, 1½, 2½, 3½, 4½ et 5½ heures P.M.

De L'Ile—10, 11 heures A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures P.M.

Le Dimanche — Du Quai Jacques-Cartier ; 9½ heures A.M., 12.30, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ heures P.M. De l'Ile : 9¾ heures A.M., 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures P.M.

Prix du Passage (aller et retour), 10c. Enfants au-dessous de 10 ans, 5c ; au-dessous de 3 ans, gratis.

28 août. 293

La Compagnie de Navigation DU RICHELIEU ET ONTARIO

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

Entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton et les Ports intermédiaires.

Le vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, et le vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partent tous les jours [Dimanches exceptés] pour Québec, à 7 p.m.

Les vapeurs de Montréal à Hamilton, en connexion à Toronto avec les vapeurs des Chutes Niagara et Buffalo et avec les chemins de fer de tous les points de l'ouest.

Les vapeurs CORSICAN, Capt. D. Sinclair, SPARTAN, Capt. M. W. Bailey ; PASSPORT, Capt W. Sherwood ; CORINTHIAN, Capt P Farrell ; ALGERIAN, Capt J Trowell, partent tous les jours [Dimanches exceptés] du Bassin du Canal à 9 a m. et de Lachine à l'arrivée du train partant de la gare Bonaventure à midi.

Le vapeur BOHEMIAN, Capt J Rankin, pour Cornwall, tous les Mardi et Vendredi à 12.30 p m, du Bassin du Canal, et de Lachine à l'arrivée du train de 3 heures.

Le vapeur TROIS-RIVIERES, Capt J Duval, part pour Trois Rivières tous les Mardi, Jeudi et le Samedi, à 6 heures du soir.

Le vapeur BERTHIER, Capt L H Roy, part pour Berthier tous les Mardi, Jeudi et Samedi à 2 p.m.

Le vapeur CHAMBLY, Capt Frs Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardi et Vendredi à 2 p.m., en connexion à Sorel avec le vapeur "Mouche à Feu," pour St François et Yamaska.

Le vapeur TERREBONNE, Capt E Laforce, part tous les jours [Dimanches exceptés] pour L'Assomption à 4 p.m.

Bureau des Billets, où l'on peut se procurer des cabines, 133, rue St. Jacques ; Bureau du Fret, Bassin du Canal ; et au Bureau des Billets, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques Cartier.

J. B. LAMERE, Gérant-Général. ALEX. MILLOY, Gérant du Trafic.

Bureaux : 228, rue St. Paul.

Montréal, 21 Juin 1876. 237

La Compagnie de Navigation de Laprairie.

Le et après LUNDI, le 28 Août et jusqu'à avis contraire, le vapeur "LAPRAIRIE," Capt. DEMERS, fera trois voyages par jour, les dimanches et fêtes exceptés.

De Laprairie	De Montréal :
6 00 A M	7 00 A M
8 30 A M	11 00 A M
1 00 P M	5 00 P M

J. BROSSEAU, Secrétaire.

291 z

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

LIGNE DES VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

MONTREAL ET OTTAWA

LIGNE DU JOUR	LIGNE DE NUIT
Vapeur *Peerless*	Vap. *Queen Victoria*
" *Prince of Wales*	" *Princess.*

Les passagers laissent la gare Bonaventure à 7 hrs A M et 5 hrs P M. Des trains partent pour Lachine en rapport avec les vapeurs pour Ottawa et les ports intermédiaires, (excepté le samedi après midi où les passagers partent par le train de 3 hrs P M pour Carillon et les ports intermédiaires *seulement*.

Bagage étiqueté.

Repas et cabines extra.

Le vapeur du soir venant d'Ottawa sautera les Rapides de Lachine.

Des Billets d'Excursion pour Carillon (bons pour un jour seulement,) au prix ordinaire pour aller et retour.

Les passagers pour les célèbres Sources Calédonia débarquent à L'Orignal. Billets de retour à prix réduits.

Les touristes trouveront cette route l'une des plus pittoresques du Canada.

Le vapeur du marché *Dagmar*, part de Montréal les mercredis et samedis à 6 hrs A M, et de Carillon les lundis et jeudis à 6 hrs A M.

Le fret pour tous les points sur l'Ottawa sera expédié avec vitesse.

Bureau du fret, 87, rue Commune. Billets au bureau de la Compagnie, 13, rue Bonaventure, des bureaux du Grand Tronc

R. W. SHEPHERD, Président.

1876 1876

SERVICE PAR VAPEURS

ENTRE

LONGUEUIL ET MONTREAL.

Depuis 5 A.M., jusqu'à 8½ P.M.

A dater du 4 septembre, jusqu'à nouvel ordre, le service entre LONGUEUIL et MONTREAL, se fera, autant que possible, comme suit :—

DE LONGUEUIL AU PIED-DU-COURANT.

Les jours ouvrables.

De Longueuil—A 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hrs. A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6, 7 et 8 hrs. P.M.

Du Pied-du-Courant—A 5½, 6½, 7½, 8½, 8¾, 9½, 10½ et 11½ hrs. A.M., midi, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, 6½, 7½ et 8½ h. P.M.

Les Dimanches.

De Longueuil—A 8½ hrs. A.M., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 hrs. P.M.

Du Pied-du-Courant—A 9 hrs. A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, 7½ et 8½ hrs. P.M.

DE LONGUEUIL AU QUAI JACQUES-CARTIER.

Tous les jours [Dimanche compris.]

De Longueuil—8½ A.M.

Du Quai Jacques-Cartier—6½ P.M.

28 Août. 293

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

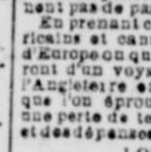

Les vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique portant les malles entre New-York et le Hâvre, faisant escale à Plymouth, pour prendre les passagers.

Les magnifiques vaisseaux de cette route favorite, (plus au sud que toute autre route) partiront du quai No. 50, North River comme suit :—

France, Trudelle............Samedi 16 Sept 4 P M
*Pereire, Danre............do 23 Sept 8 A M
St Germain, Reculoux..do 30 Sept 2 P M

Prix du passage en or, [le vin compris] au Hâvre :—

Première cabine, $120 et $110 selon les accommodations. Deuxième cabine $72. Troisième cabine, $40.

Billets de retour à prix réduits.

Entrepont pour $26, avec des accommodations et tout le nécessaire, sans charge extra, et un confort que ne peut fournir aucune autre ligne.

Les vapeurs marqués avec un * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

En prenant cette ligne, les voyageurs américains et canadiens qui vont au continent d'Europe ou qui en reviennent, se dispenseront d'un voyage sur les chemins de fer de l'Angleterre et éviteront les désagréments que l'on éprouve en traversant la Manche, une perte de temps considérable, du trouble et des dépenses.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 55, Broadway, New-York.

Ou à D. MASSON & Cie., Agents pour Montréal

11 Septembre. 2—r

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1876—Arrangements d'Eté—1876

Les Lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin

Vaisseaux	Ton.	Commandants
SARDINIAN	4100	Lt. Dutton, R. N. R.
CIRCASSIAN	3400	Lt. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. D. Aird
HIBERNIAN	3434	Lt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. R. S. Watts
PRUSSIAN	3000	Capt. Ritchie.
AUSTRIAN	2700	Capt. H. Wylie
NESTORIAN	2700	Capt. Barclay
MORAVIAN	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN	2600	Capt. Richardson.
MANITOBAN	3150	Capt. Millar
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Wallace.
CANADIAN	2600	Capt. Horre.
ACADIAN	1350	Capt. Cabel.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott.
WALDENSIAN	2300	Capt. J.G.Stephen
PHENICIAN	2600	Capt. Menzies.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Myline.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir :

DE QUÉBEC.

Sarmatian	15 Juillet.
Moravian	22 "
Peruvian	29 "
Polynesian	5 Août.
Sardinian	12 "
Circassian	19 "

Prix du Passage de Québec.

Une réduction spéciale est faite sur les prix du passage pour la saison d'été.

Cabine.......................$80, $70, $50
[selon l'accomodation.]
Intermédiaire..............$40 00
Entrepont.....................25 00

Les Steamers de la Ligne de Glasgow feront voile de la Clyde tous les MARDIS, et de Québec tous les JEUDIS.

DE QUÉBEC.

Canadian............vers le 27 Juillet.
Austrian................" "
Phœnician..............." "
Manitoban..............." "

Prix du Passage de Québec :

Cabine.......................$60
Intermédiaire..............40
Entrepont....................25

Un chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.

Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Les passagers de cabine qui fourniront leur vin devront payer un droit de débouchage de 2c par bouteille.

Pour fret et autres détails s'adresser : à Portland, à H & A. ALLAN, ou à J L FARMER ; à Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, ou E. DEPASS & Co ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Hâvre, à JOHN M CURRIE, 21, Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre ; à ANVERS, à AUG. SCHMITZ & Co., ou à RICHARD BERNS ; à Rotterdam, à E. P. ITTMANN & ROON ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS BROS., James Street, à Chicago, à ALLAN & Co., 72 La Salle Street ; ou à

H. & A. ALLAN.
Coin des rues Youville et Commune.

18 Juillet. 266—r

MAISON ST. DENIS

Restaurant Français.

42, Rue Bonsecours.

M. EDOUARD FORTIN ayant acheté de M. E. L. Ethier le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il continuera comme son prédécesseur à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

Le nom si bien établi de ce Restaurant restera toujours au rang de première classe.

Les vins et les liqueurs seront toujours des meilleures marques et la cuisine, française.

Lunchs, Déjeuners et Diners servis à toute heure.

Attention toute spéciale accordée aux diners privés et aux réunions d'amis.

Lunch de 11 A M à 2 P M. Prix, 30c.

Le Dimanche, le Restaurant est ouvert depuis midi jusqu'à 9 hrs P M.

10 mai—r 203

Province de Québec,
Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres devront s'adresser à

B. IBBOTSON,
Agent de l'Immigration du Gouvernement
109 et 111 Rue St. Antoine.

18 Mai. 210—j

Compagnie d'Assurance Royale Canadienne.

FEU ET MARINE.

Montant du Capital souscrit..................$6,000,000
Montant du Capital payé.........................600,000
Actif...$1,387,999.85

PASSIF.

Recettes, y compris les assurances renouvelées.........$ 604,700 62

REVENU.

Primes reçues...$ 1,363,680 36
Intérêt sur Placements.................................57,982 35

Revenu total durant l'année 1875.....................$1,420,662 71

D. L. KIRBY, *Sous-Gérant, Montréal.*
ARTHUR GAGNON, Sec.-Trésorier.
4 Août.— | CHAS. FORTIER, *Dép. Gér. de la Marine.*
ALFRED PERRY, Gérant-Général.

273

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

Capital.........................$1 000'000

BUREAU PRINCIPAL..........................OTTAWA

Président, L'Hon. JAMES SKEAD | Secrétaire, JAMES BLACKBURN

$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposées entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

Directeurs à Montréal :

JOHN S. HALL, Ecr., Maire, Riv. St. Pierre
L'ECHEVIN NELSON, H. A. Nelson & Fils.
J. ALD. OUIMET, M.P.
A. PROUDFOOT, M.D., Occuliste, &c
HON. P. MITCHELL.
L. BEAUBIEN, M.P.P.
N. GAGNON, Champlain.

Cette Compagnie n'assure pas de Risques plus hasardeux que les Propriétés de Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA FOUDRE.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Eglises, les Couvents et les Risques de semblable nature. Aussi leur contenu.

On ne donne pas d'assurance contre les Risques des Manufactures ou Etablissements de Commerce, évitant ainsi les pertes produites par des incendies désastreux, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées trouveront un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libéraux que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débentures qui pourraient être d'une valeur douteuse.

Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en s'adressant à

M. JOSEPH LABONTÉ est agent pour les Comtés St. Maurice, Maskinongé et l'Assomption. Bureau : Rivière-du-Loup (en haut.)

G. H. PATTERSON, AGENT-GENERAL,
97, Rue St. Jacques, coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, INSPECTEUR.

15 Mai. 78—A Cam

Compagnie d'Assurance

LA STADACONA

Sur la Vie et contre le Feu.

Bureau Principal : Québec

Bureau à Montréal, 13, Place-d'Armes

Résultat financier de 14 mois d'affaires expirés le 31 décembre 1875 :

Capital autorisé	$5,000,000
Do souscrit	2,300,000
Do payé	200,000
Dépôt dans le trésor fédéral (incendie)	55,000
Do do do (vie)	50,000
Revenu total, primes d'incendie et intérêt	223,775
Pertes totales	63,518
Fonds placés	194,713
Argent en caisse et en dépôt	49,193
Autres valeurs	49,888
Total de l'Actif	$293,794

Cette Compagnie est aujourd'hui solidement assise : elle a 11 succursales et 257 agences dans la Puissance du Canada.

GEORGE J. PYKE, Gérant-Général.

17 avril.—184 r

NATIONAL INSURANCE COMPANY, MONTREAL

CONTRE LE FEU SEULEMENT

A. W. OGILVIE, M.P.P., Président
WM. ANGUS, 1er Vice-Président
EDWARD H. GOFF, 2nd Vice-Président et Gérant.

DIRECTEURS :

DAVID SINCLAIR, Ecr.
JOHN McGAUVRAN, Ecr., M.P.P.
ALEXANDER CRAWFORD, Ecr
RICHARD WHITE, Ecr.
ALPH DESJARDINS, Ecr., M.P.
THOMAS E. FOSTER, Ecr.
E. H. TRUDEL, Ecr., M.D.
ALEXANDER SHANNON, Ecr.
THOMAS R. WOOD, Ecr., Toronto.
PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg.

CHS. D. HANSON, Chef Inspecteur

BUREAU PRINCIPAL :

180—Rue St. Jacques—180

HENRY LYE, Secrétaire.

27 avril.—192 sm k

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"LA CITOYENNE"

(DU CANADA.)

CAPITAL - - - - $2,000,000

DIRECTEURS

SIR HUGH ALLAN, Président.
JOHN PRATT, Vice-Président.
ADOLPHE ROY,
HENRY LYMAN,
N. B. CORSE,
ANDREW ALLAN,
JOHN L. CASSIDY,
EDWARD STARK, Gérant, Département de la Vie, des Garanties et des Accidents.
JOHN HUTCHISON, Gérant, Département du Feu.

On demande des applications de la part de personnes désirant promouvoir les intérêts de la Compagnie, comme Agents ou Médecins examinateurs dans les localités non encore représentées.

Bureau Principal, 179, Rue St. Jacques.
avril. 176—

Assurance Maritime de Boston

BUREAU : 12, RUE ST. SACREMENT

Cette Compagnie délivre des Polices d'Assurance, sur les cargaisons, dans des conditions très avantageuses.

Les pertes sont payables en Angleterre ou en Canada à la volonté des assurés.

On prend des risques et on délivre des polices à ce bureau.

Le Capital dépasse $4,000,000.

HERRIMAN & WHITNEY, Gérants.

27 avril.—192 sm

W. E. POWER

597, Rue Craig, Montréal.

Fabricant de Caractères en Acier, Etampes découpées et piquées, Marqueurs à linge, Marques, Caractères et Chiffres pouvant être appliqués, rougis au feu, sur bois, etc.

Attention particulière donnée aux ouvrages de chemins de fer.

8 Nov.—s

CAYLEY & TACHE

AVOCATS

12,—RUE ST. JACQUES,—12

MONTREAL.

22 août.—m k 288

J. R. MIDDLEMISS & CIE.,

BANQUIERS

AGENTS FINANCIERS ET GENERAUX

Stock, Débentures, Etc., Etc

Achetés et Vendus

PLACEMENTS SURS, GARANTIS.

Bureau, 57 rue St Frs Xavier

7 février.—s 125

Dr. TASSE

85, — RUE ST. HUBERT, — 85

28 Décembre.—s

Dr. H. Lemery

No. 165, RUE BLEURY,

Consultations de 8 à 10 heures A.M., et de 5 à 7 heures P.M. ; gratis pour les pauvres.

a k

McLeod, Wright & Coutlée

Avocats, &c.

Bureaux — Aylmer et Cité de Hull. Ottawa : — Victoria Chambers, 138, rue Wellington. Adresse pour Ottawa, P. O. Boite 320.

Ils suivent les Cours Civiles du District d'Ottawa et les Cours Suprême et de l'Echiquier à Ottawa.

29 Juillet.—lm 280

Rouer Roy, C.R.,

AVOCAT DE LA CITE,

A transporté son étude à l'Hôtel de Ville

Entrée, par le portique, au centre de la bâtisse, rue St. Paul.

7 mars. 149

L. H. ARCHAMBEAULT,

AVOCAT

25, Rue St. Gabriel,

Porte voisine de l'Hôtel du Canada,

MONTRÉAL.

12 juin. 1—231

RIDDELL & EVANS,

Comptables Publics, Syndics, etc

NORTH BRITISH CHAMBERS

11, rue de l'Hôpital, Montréal

JAMES RIDDELL, Syndic Officiel.

17 fév.—s

Avis aux Entrepreneurs,

DES SOUMISSIONS CACHETEES pour la

Bâtisse en pierre d'un Presbytère à Curran,

SERONT REÇUES JUSQU'AU

25 DU COURANT

Les Syndics ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour plans et devis s'adresser par écrit ou en personne au

Révd. C. GAY, Curran, Ont.

6 Septembre. 301

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'au

23 SEPTEMBRE COURANT,

INCLUSIVEMENT,

Pour la Construction de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, sur la Ferme Logan, à Montréal.

Les plans et devis de l'ouvrage seront visibles à ce Bureau et à celui de A. Lévèque, Ecuier, Architecte, Montréal, tous les jours, entre 10 heures A M. et 4 heures P M.

Ces soumissions devront être endossées : "Soumission pour l'Ecole Normale Jacques-Cartier."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Bureau de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 4 Septembre 1876. } 300 l

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

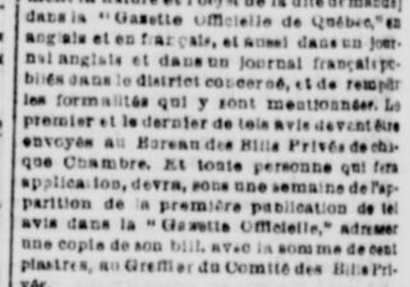

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande] dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVES doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 1er Sept. 1876.—299 A

AVIS

La succession JOHN PRATT demandera à la prochaine session de la Législature de Québec le pouvoir de payer ses exécuteurs testamentaires et ses administrateurs.

D. GIROUARD, Avocat de la succession PRATT.

Montréal, 5 Août 1876. dm 2—27

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour : Matin et Soir

PRIX D'ABONNEMENT

(Payable d'avance.)

EDITION QUOTIDIENNE.

Ville........................un an........................$
......................six mois........................
Campagne....................un an........................
......................six mois........................
Etats-Unis..................un an—en or..................
......................six mois—en or..................

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Ville et Campagne—un an........................
"................six mois........................
Etats-Unis..........un an—en or..................
"................six mois—en or..................

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance, et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion Nonpareil........par ligne 10 cents
Autres insertions, si insérées tous les jours........5
Autres insertions, trois fois par semaine........
Autres insertions, deux fois par semaine........
Autres insertions, une fois par semaine........
1 mois (tous les jours)........$1.00
2 " "........1.50
3 " "........2.00
6 " "........3.00
1 an "........5.00
3 fois par semaine, un quart du prix ci-dessus
Deux " un tiers " "
Une " une demi " "
Dans les 2e et 3e pages, 50 par cent extra.
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 50c

AVIS.

Toutes Notices ou Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées et publiques, Concerts, etc., etc. seront chargées à dix centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de La Minerve

PAYABLE AVANT LE RENOUVELLEMENT

ABONNEMENT.

Un an, payable d'avance........
Etats-Unis (en or)........

ANNONCES.

Par ligne........par insertion........